



Production de semences de grandes cultures : mil, sorgho, maïs et niébé dans le bassin arachidier et en Casamance

ANNEXE I A – FICHE D'IDENTIFICATION DE PROJET

TITRE DU PROJET : *Production de semences de grandes cultures mil, sorgho, maïs et niébé dans le bassin arachidier et en Casamance*

1. TYPE DE PROJET : Production de semences

2. NOM DU COORDONNATEUR DE L'EQUIPE : ARONA DIOP

3. STRUCTURE DE TUTELLE DU COORDONNATEUR DE L'EQUIPE :

RESOPP (RESEAU DES ORGANISATION PAYSANNES ET PASTORALES DU SENEGAL)

4. INSTITUTIONS PARTICIPANTES :

4.1. Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal (RESOPP)

4.2. Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)

5. COUT DU PROJET : Deux cent millions de francs CFA (200.000.000 FCFA)

6. DUREE : 36 MOIS

ANNEXE IB - Fiche de Renseignements Administratifs

1. NOM DE L'ORGANISATION PARTICIPANTE : RESEAU COOPERATIF DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET PASTORALES DU SENEGAL (RESOPP)

2. TYPE D'ORGANISATION (COCHER LA CASE CORRESPONDANTE)

Université	Institut de Recherche	Institut d'enseignement	ONG	Industrie	Autre (Organisation paysanne)
					X

3. COORDONNEES DE L'ORGANISATION

- Adresse : Zone industrielle extension près de la MAC¹, BP : 501, Thiès
- Téléphone : 33 951 85 58 / 77 658 09 55
- Télécopie : Néant
- Adresse électronique : resopp@resopp-sn.org

4. NOM DU RESPONSABLE DU PROJET DANS LA STRUCTURE PARTICIPANTE :

ARONA DIOP

5. TITRE : DIRECTEUR, INGENIEUR

6. MONTANT DE LA CONTRIBUTION DEMANDEE PAR LA STRUCTURE AU FNRAA :

CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLIONS CINQ CENT ONZE MILLE QUARANTE FRANCS (184.511.040 FCFA)

Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus sont conformes et que le Réseau des Organisations Paysannes et pastorales du Sénégal (RESOPP) marque son accord pour participer à l'exécution du projet : *Production de semences de grandes cultures : mil, sorgho, maïs et niébé dans le bassin arachidier et en Casamance*

Personne autorisée à signer

Position dans l'organisation

Arona Diop

Directeur

Date

Signature

¹ Maison d'arrêt et de Correction

FICHE II : RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

1. NOM DE L'ORGANISATION PARTICIPANTE : INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES AGRICOLES (ISRA)

2. TYPE D'ORGANISATION :

Université	Institut de recherche	Institut d'enseignement	ONG	Industrie	Autre (à préciser)
	x				

3. COORDONNEES DE L'ORGANISATION :

- **Adresse** : Bel Air Dakar
- **Téléphone** : (221) 33 859 17 19 / 33859 17 20
- **Télécopie** : (221) 33 832 24 27
- **Adresse électronique** : dgisra@isra.sn

4. NOM DU RESPONSABLE SCIENTIFIQUE DU PROJET DANS LA STRUCTURE PARTICIPANTE :

DR NDIAGA CISSE

5. TITRE : PHD EN SELECTION, CHEF DU CERAAS

7. MONTANT DE LA CONTRIBUTION DEMANDEE PAR LA STRUCTURE AU FNRAA :

QUINZE MILLION QUATRE CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE NEUF CENT SOIXANTE FRANCS CFA (15.488.960 F).

Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus sont conformes et que l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) marque son accord pour participer à l'exécution du projet :

Production de semences de grandes cultures : mil, sorgho, maïs et niébé dans le bassin arachidier et en Casamance

PERSONNE AUTORISEE A SIGNER

POSITION DANS L'ORGANISATION

Nom

Dr Macoumba DIOUF

Directeur Général

Date

Signature

PARTIE ANONYME

I. INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET

1.1 Titre du projet :

Production de semences de grandes cultures : mil, sorgho, maïs et niébé dans le bassin arachidier et en Casamance

Spéculations concernées

Spéculations	Variétés
Mil	Thialack 2
	TCTP 9806
	Souna 3
	SOSAT
Sorgho	Nguinthe (621 B)
	Faourou (622 A)
	Nganda (621 A)
Maïs	(Early Thai
	Swan
Niébé	Yacine
	Mélakh
	Pakao

1.2 Zones d'exécution ciblées

Régions	Départements	Communautés rurales/Antennes
Thiès	Tivaouane	Cherif Lô
		Notto Gouye Diama
		Pire Goureye
		Pambal
		Mont Rolland
Thiès	Mbour	Malicounda
		Sindia
		Notto Diobass
		Tassette
		Nguékhokh
Sédhiou	Sédhiou	Bambali
		Diendé
		Djirédji
		Dianabah
		Samé Kanta
		Oudoucar
		Dianamalari
		Sakar
Kaffrine	Kounguel	Ida Mouride
		Fass Thièckène
		Koungheul
		Saly Escale
Louga	Louga	Kelle Gueye
		Kabe Gaye
		Bandègne
		Mbédiène
	Kébémér	Kabe Gaye
		Diokoul Diawrigne

1.3 Résumé

Durée	36 mois
Objectifs	<p>Objectifs globaux</p> <p>OG1 : Contribuer à l'augmentation de la productivité agricole au Sénégal par la reconstitution de capital semencier en céréales et légumineuses</p> <p>OG2 : Accroître les revenus des producteurs</p>
	<p>Objectif spécifique :</p> <p>L'offre de semences des céréales sèches (mil, sorgho et maïs) et de niébé est améliorée dans le bassin arachidier et en Casamance</p>
Bénéficiaires directs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les 28 antennes de coopératives agricoles réparties 28 collectivités locales du Sénégal ✓ 25.593 Producteurs habitants dans les 651 villages des communautés rurales concernées
Bénéficiaires indirects	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Toute la population des 28 communautés rurales ✓ Organisations de producteurs des 28 communautés rurales ✓ Transformateurs de céréales locales et niébé ✓ Les ONGs de développement ✓ Les acteurs de la table filière niébé (PAFA)
Résultats attendus	<p>Résultat 1. Des semences de céréales (mil, sorgho et maïs) et niébé de niveau base et RI sont produites et commercialisées au niveau des zones rurales du Sénégal</p> <p>Résultat 2. : les acteurs semenciers sont formés sur les bonnes pratiques agricoles et sur la législation semencière</p> <p>Résultat 3 : Les disponibilités en semence augmentent au niveau des différentes zones agro-écologiques</p> <p>Résultat 4 : Les populations rurales des zones agricoles adoptent les semences de nouvelles variétés</p> <p>Résultat 5. Les acteurs de la filière semencière sont appuyés et accompagnés à la professionnalisation</p>
Financement sollicité	Deux cent millions de francs CFA (200.000.000 FCFA)

1.4 Mots clés :

Sécurité alimentaire, Capital semencier, Céréales, niébé, Coopératives agricoles, productivité, revenus, producteurs

1.5 Durée : 3 ans

1.6 Coût du projet

Le coût total du financement sollicité est de : Deux cent millions de francs CFA (200.000.000 FCFA).

2. OBJECTIFS

Objectifs Globaux :

OG : Contribuer à l'augmentation de la productivité agricole au Sénégal par la reconstitution de capital semencier en céréales et légumineuses.

Cet objectif général s'inscrit directement dans les priorités du Sénégal et du programme WAAPP qui est l'augmentation de la productivité agricole dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et la sécurité alimentaire. Le déficit en production céréalière et légumineuse est en partie dû à l'utilisation des semences de mauvaise qualité et les difficultés d'accès des producteurs. En amont de la production, la reconstitution du capital semencier au Sénégal est un préalable pour un accroissement de la productivité agricole.

OG : Accroître les revenus des producteurs

Le projet contribue à l'augmentation des revenus des acteurs des filières agricoles céréalières et légumineuses d'une part par la production et la commercialisation des semences des producteurs de manière individuelle et collective et d'autre part par la valorisation des produits.

Objectif spécifique

L'objectif spécifique du projet est d'améliorer l'offre de semences des céréales sèches (mil, sorgho et maïs) et niébé dans le bassin arachidier et en Casamance

3. CONTEXTE – JUSTIFICATION

3.1 CONTEXTE

La volonté politique du Sénégal à développer l'agriculture s'est traduite dans les engagements contenus dans les choix d'orientations et de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP), de Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) et l'initiative sur la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA). Parallèlement aux orientations, se développent d'autres programmes d'appui comme le Projet Croissance Economique (PCE) qui cible le développement stratégique des filières des produits de base. On note aussi le Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA) qui vise à améliorer de manière durable les revenus et les moyens d'existence.

La satisfaction des besoins en semences de qualité reste une préoccupation majeure des autorités publiques malgré les efforts fournis par la recherche et les organisations de producteurs spécialisées. En effet certaines organisations paysannes se chargent depuis plusieurs années de la production des semences certifiées et du suivi des producteurs de semences.

Les deux partenaires du projet ont mis en place un programme de multiplication de semences depuis 2001 en particulier sur les céréales sèches et légumineuses avec les producteurs. A cet effet, les céréales sèches (mil et sorgho) offrent ces conditions techniques et économiques adéquates pour répondre à ces préoccupations.

En ce qui concerne le niébé, le nord et le centre Nord constituent les principales zones de culture : la région de Louga englobe à elle seule près de la moitié des superficies. Environ 93% des superficies cultivées en niébé au Sénégal sont concentrés dans les régions de Louga (48%), Diourbel (25%) et Thiès (20%). Les principaux départements de culture sont Louga (22%), Kébémér (17%), Mbacké (14%) et Tivaouane (12%). Il est la deuxième légumineuse après l'arachide et présent dans le système de culture traditionnel au Sénégal. Les superficies cultivées en niébé varient fortement au Sénégal, oscillant entre 40.000 et 120.000 ha avec une moyenne de 70.800 ha. Le niébé est ainsi une source de rentrée financière la plus importante des producteurs du nord et centre du bassin arachidier tout en permettant de nourrir le bétail à une période charnière.

Le Sénégal, depuis quelques années, tente à promouvoir la culture et la valorisation du niébé. C'est pourquoi autorités sénégalaises, à travers le Programme d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA) avec la mise en place des tables filières ont cherché à promouvoir la consommation du niébé en appuyant la production au niveau des zones à travers les organisations de producteurs.

Lors des deux dernières campagnes agricoles, les activités de production de semences au niveau de notre organisation ont connu des avancés significatifs tant au niveau de la diversité que sur les quantités produites. En effet notre volet agricole s'est enrichi cette année en recherche et diffusion de nouvelles variétés de mil et de sorgho.

De même la production de niébé et de maïs a connu une augmentation en superficie respectivement de 70% pour le niébé, 52% pour le mil et le sorgho et de 40% pour le maïs (Ndao 2009).

Les programmes réalisés avec certains partenaires ont concourus à l'atteinte des objectifs de multiplication de semences cette année pour le compte des coopératives agricoles membres de notre Réseau.

Notre structure, à travers les activités de production de semences arrive à satisfaire les besoins de ses membres producteurs en semences céréalières sèches et niébé avec une production des coopérateurs. Sa contribution à la réussite de la recapitalisation du capital semencier au Sénégal n'est plus à démontrer mais le défis reste la satisfaction totale des besoins en semences certifiées.

3.2 JUSTIFICATION

Malgré les efforts fournis avec les programmes initiés par l'Etat et avec la Coopération Internationale, la production agricole reste limitée par une disponibilité des semences de qualité pour satisfaire la demande.

En moyenne la production nationale des grandes cultures est de très loin en deçà des besoins et des performances 700 000 à 800 000 T pour le mil, 300 000 T pour le sorgho et 485 000 T pour le riz (Fall et al., 2010), 900 000 T pour l'arachide et 120 000 T de niébé (DRSP², 2010) Ces performances sont liées au niveau faible des rendements qui sont en moyenne de 500 à 800 kg/ha pour le mil et le sorgho, 400kg/ha pour le niébé, 4 à 5 t/ha pour le riz et 800 à 1000kg/ha pour le maïs. Ces faibles rendements résultent d'une utilisation peu efficiente des intrants (semences et engrais) ou de leur inaccessibilité. En effet les semences utilisées sont d'une façon générale de mauvaise qualité. En effet, les producteurs gardent pour la plupart leurs propres semences tirées des récoltes depuis plusieurs décennies confrontées ainsi à la dégénérescence variétale. En plus, la limitation des autres technologies (fertilisation, gestion de la culture, lutte contre les ravageurs, techniques de transformation) dénote l'insuffisance de services agricoles et diminue les niveaux de production. Les faibles rendements observés sont donc d'une manière générale la résultante de pratique inadéquate des itinéraires techniques et l'adoption de variétés non performantes et adaptées. Sur ce registre, les institutions de recherches ont déjà mis au point des technologies pouvant permettre de lever ces défis.

Notre organisation à travers la recherche développement avec le partenaire 2 a participé au projet de promotion d'itinéraires des cultures améliorées de mil et sorgho sur financement du FNRAA (Fonds National de Recherche Agricole et Agroalimentaire). Il a concerné les zones du centre et sud bassin arachidier du Sénégal : Kaffrine, Kaolack et Fatick et Mbour. Ainsi en 2012, quatre nouvelles lignées créées par le programme de sélection sorgho des chercheurs sont homologuées. Il s'agit de Nguinthe, Faourou, Darou et Nganda qui ont un cycle semis-maturité inférieur à 100 jours, des graines de qualité sans couche brune ni tannin et un potentiel de rendement élevé, variant entre 2.000 et 3.000 kg/ha. Les variétés de mil Souna 3, IBMV 8402 et le SOUNA 3 sont des variétés à très haut rendement que nous produisons chaque année et qui sont vulgarisées auprès de nos zones d'actions : Thiès, Tivaouane, Kounguel, Mbour.....

D'autres variétés de mil très productives sont homologuées en 2012 le Thialack 2, Gawane, ISMI 9507 s'ajoutent aux variétés de mil existantes (souna 3, IBMV 8402) et offrent des rendements qui voisinent les 2 t/ha.

En ce qui concerne le maïs, la production de semences occupe une place importante depuis plus de 4 ans notamment avec le développement de la chaîne avec l'appui du PCE/USAID³ et la demande en semence de qualité devient de plus en plus importante. Les variétés les plus cultivées sont Early Thai, Synth 9243 et Swan 1 dans les zones sud et bassin arachidier (Kaolack, Kaffrine) et de la Casamance (Sedhiou).

Pour le niébé, la nouvelle variété Pakao vient s'ajouter à celles déjà connues, à savoir : Mouride, Mélakh, Yacine, Mame Penda, etc. Cette culture est ainsi une source de rentrée financière la plus importante des producteurs du nord et centre du bassin arachidier tout en permettant de nourrir le bétail à une période charnière.

² Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

³ Projet de Croissance Economique/USAID

Le Sénégal, depuis quelques années, tente à promouvoir la culture et la valorisation du niébé. C'est pourquoi les autorités sénégalaises, à travers le Programme d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA) avec la mise en place des tables filières ont cherché à promouvoir la consommation du niébé, le Programme de Diversité Agricole etc.... L'objectif affiché par le gouvernement étant l'autosuffisance alimentaire à travers la diversité agricole. Cependant ces programmes et politiques n'entraînent pas une augmentation significative des quantités de niébé produites et commercialisées en rapport avec les objectifs de 250.000 tonnes.

Par ailleurs, la disponibilité en semences de niébé de qualité reste un défi majeur pour booster la production et la valorisation.

Globalement, le partenaire 1 a capitalisé une bonne expérience dans la production de semences de niébé, mil, sorgho et maïs. En effet au cours des campagnes 2011 et 2012, nous avons pu emblaver les superficies en semences ci-dessus :

Spécifications	Zones de production/Département	Superficies en ha (2011)	Superficies en ha (2012)
Sorgho	Mbour, Tivaouane, Kounghoul	39	46
Mil	Mbour, Tivaouane, Kounghoul Thiès	17	32
Maïs	Kounghoul, Sedhiou	14	38
Niébé	Louga, Kébémér et Tivaouane	64	69

Les objectifs de production en céréales sèches (mil, maïs et sorgho) d'ici 2016 (WAAPP 2) au niveau du Sénégal avoisine les 2 millions de tonnes par an et cela nécessite un appui de la filière semence avec une mise en disposition de semence de qualité et en quantité notamment en s'appuyant sur une multiplication de ces nouvelles variétés de mil, sorgho et maïs à haut rendement et un renforcement organisationnel.

Le partenaire a mené des actions de valorisations depuis 2001 à travers les coopératives agricoles du nord du bassin arachidier sur la production de semences et la commercialisation. Elles produisent, avec l'appui de la recherche, chaque année des quantités comprises entre 40 et 50 tonnes de semences.

Dans le cadre du Programme d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA), l'approvisionnement de la table filière niébé est assuré ces deux dernières années par le Partenaire 1 qui dispose de coopératives spécialisées dans la production de semences de niébé avec plus de 20 tonnes de semences de variétés Yacine, Mèlakh vendues.

Ce projet de multiplication va renforcer l'offre de semences de niébé des zones potentielles avec une production de 700 tonnes de semences de niébé destinées à emblaver plus de 43 000 ha et 1000 tonnes de semences de céréales (mil, sorgho et maïs en fin de projet pour plus de 100 000 ha.

Le partenaire 2 sera en amont de la production avec la mise à disposition de semences de prébase avec un accompagnement sur les itinéraires techniques et la DISEM dans le processus de suivi et de certification de semences..

4. RESULTATS ATTENDUS

R1 : les acteurs semenciers sont formés sur les bonnes pratiques agricoles et sur la législation semencière

Le projet veillera à un renforcement de capacités des techniciens et producteurs de semences. Ce renforcement se fera en premier lieu par la formation de formateurs avec comme cibles les techniciens du réseau au nombre de 25, et les producteurs leaders.

Des séances de démultiplication des formations techniques et des conseils de proximité, au moins 1500 producteurs seront impliqués et le suivi technique assuré par les responsables techniques des coopératives et les producteurs leaders. Les formations vont concerner :

- Les bonnes pratiques de production de semences de céréales et légumineuses
- L'adoption de la technologie de protection phytosanitaire intégrée des céréales
- Lutte intégrée durable contre *Striga hermonthica* dans le bassin arachidier
- Les techniques de conservation et de stockage des semences
- La législation semencière : règles et principes de mise en œuvre pour plus d'intégration sous-régionale sur les semences aux producteurs et techniciens des coopératives.

Pour le niébé, les techniques de conservation accessibles aux producteurs seront vulgarisées notamment la technologie du triple ensachage qui a déjà prouvé son efficacité dans le cadre de la conservation améliorée du niébé (PICs niébé), des techniques de protection phytosanitaire avec un suivi régulier de la dynamique parasitaire, détection des symptômes avec précision etc.

R2 : Des semences de céréales (mil, sorgho et maïs) et niébé de niveau base et R1 sont produites et commercialisées dans les zones rurales du Sénégal

La production de semences certifiées attendues en céréales est de 1000 tonnes : 250 tonnes en année 1, 385 tonnes en année 2 et 365 tonnes en année 3.

Les superficies à emblaver se chiffrent respectivement à 174 ha en première année, 266 ha en année 2 et 253 ha en année 3.

Pour le niébé au total, 700 T de semences de niébé sera produites sur 779 ha emblavées: 150 T en année 1 avec 170 producteurs sur 167 ha, 275 T en année 2 avec 300 producteurs sur 306 ha et 275 T en année 3 sur 306 ha avec 300 producteurs. Cette production permet une augmentation au moins de 20% de l'offre en semences. Les niveaux base et R1 seront produits en grande quantité (91%) soit 110 tonnes de base et 890 tonne de R1 pour les semences de mil, sorgho et maïs et 40 tonnes de base et 660 tonne de R1 pour le niébé (cf. tableau ci-dessous).

Cette production se fera en respect de la carte variétale et des zones à fort potentiel pour une augmentation au moins de 20% de l'offre en semences.

Spéculations/Variétés	Unité	Année 1		Année 2		Année 3		Total	Départements
		Base	R1	Base	R1	Base	R1		
Sorgho (Nguinthe, Faourou, Nganda)	Tonne	10	70	15	100	10	100	305	Mbour, Tivaouane, Thiès et Kougheul
Mil (Thialack2, Souna 3 ITCP 8906, SOSAT)	Tonne	10	80	10	120	10	120	350	Mbour, Tivaouane, Thiès et Kougheul
Maïs (Early Thai, Swan 1)	Tonne	10	70	20	120	15	110	345	Kougheul et Sedhiou
Niébé (Yacine, Mélakh et Pakao)	Tonne	10	140	15	260	15	260	700	Louga, Kébémér, Tivaouane

Pour la production de semences de pré-base, le partenaire 2 se chargera de fournir les quantités nécessaires soit 1447 kg de semences réparties comme suit : 362 kg en première année, 580 kg en deuxième année et 504 kg en troisième année.

Le tableau ci-dessous donne les besoins en semences de pré-base en mil, sorgho, maïs et niébé au cours des trois années du projet.

Spéculations	Année 1		Année 2		Année 3	
	Nombre d'ha	Besoin Prébase (kg)	Nombre d'ha	Besoin Prébase (kg)	Nombre d'ha	Besoin Prébase (kg)
Sorgho (Nguinthe, Faourou, Nganda)	6	44	8	67	6	44
Mil (Thialack2, Souna 3 ITCP 8906, SOSAT)	8	33	8	33	8	33
Maïs (Early Thai, Swan 1)	7	107	13	213	10	160
Niébé (Yacine, Mélakh et Pakao)	11	178	17	267	17	267
TOTAL		362	47	580	41	504

Pour la fourniture de semence de pré-base, le partenaire 2 s'engage à fournir les semences destinées à emblaver les superficies.

En ce qui concerne le suivi et certification, la DISEM⁴ sera responsabilisé à travers les DRDR⁵ au niveau des différentes zones de production.

Un appui à la commercialisation des semences sera effectif notamment sur la certification et le conditionnement avec les vignettes. Le dispositif organisationnel de la coopérative et le maillage va permettre un accès facile des acteurs aux semences et des foires locales et nationales serviront à mieux commercialiser les semences.

Nous n'hésiterons pas à répondre à l'appel d'offre du gouvernement sénégalais de semences pour la campagne agricole.

⁴ Division des Semences

⁵ Direction Régionale de Développement Rural

L'accessibilité des semences sera favorisée avec une décentralisation des activités de commercialisation, l'organisation de foires, des spots publicitaires.

R3 : Les disponibilités en semence augmentent dans les différentes zones agro-écologiques

Une augmentation de 20% des superficies va faciliter la disponibilité de semences de qualité notamment avec une production et une offre plus intéressante avec des mesures d'accompagnement à l'accès facile des producteurs aux semences certifiées. Des stocks de semences seront constitués après chaque campagne dans des infrastructures de stockage adaptés et avec l'utilisation de canaux de diffusion des semences seront utilisés (foires, radios, distributeurs mobiles, etc.) et une collaboration avec d'autres organisations de producteurs et structures d'encadrement, agences sera développée pour faciliter l'accès aux semences au delà des zones d'action du projet.

En plus, le projet va mettre à niveau le matériel de stockage et de traitement des semences de la coopérative notamment le matériel de traitement, conditionnement et stockage (palettes, boudins, sacs etc.....).

R4 : Les populations rurales des zones agricoles adoptent les nouvelles variétés de semences mil, sorgho, maïs et niébé

Le partenaire 1 veillera à l'accès des semences de variétés nouvelles avec une politique de subvention des populations les plus démunies au moins pour la première année. Parallèlement, les producteurs auront exclusivement un accès facile aux semences certifiées au niveau de nos coopératives.

Le but est de favoriser l'utilisation de semences certifiées dans de bonnes conditions agronomiques afin d'améliorer les rendements. La subvention partielle est incitative (avec des quantités limitées par ménage). Toutefois, il est retenu que des crédits de campagne pourront être facilités suivant la demande des OP⁶ ou de producteurs individuels à travers la COOPEC-RESOPP.

R5 : Les acteurs de la filière semencière sont accompagnés vers la professionnalisation

En ce concerne l'accompagnement des organisations et acteurs de diffusion via la production, le projet facilitera la contractualisation entre des organisations de producteurs de semences, la coopérative, les utilisateurs finaux et les structures d'accompagnement (ADG, ANCAR, DISEM etc.).

Le projet compte accompagner les producteurs et utilisateurs des technologies notamment les semences avec une facilité de crédit adaptés aux besoins sous 3 formes : crédit de campagne, crédit d'équipement et crédit d'appui la commercialisation. Les maillons faibles de la filière notamment la production et le stockage seront appuyés par le projet.

⁶ Organisation de Producteurs

5. BENEFICIAIRES

Les producteurs de semences seront choisis suivants des critères bien raisonnés avec une particularité chez les femmes pour la production de semences de niébé (au moins 40%). Le niveau d'équipement du producteur, l'engagement pour la communauté, l'expérience sur la production de semences seront des critères déterminants dans ce choix.

Les cibles du projet sont les multiplicateurs de semences au nombre de 570 au total et les coopératives agricoles comme opérateurs semenciers:

- 350 producteurs semenciers en année 1
- 200 producteurs de plus en année 2 soit 550 multiplicateurs
- 570 producteurs en année 3
- Les 28 antennes de coopératives agricoles

Les premiers bénéficiaires directs sont les 26.100 coopérateurs membres du partenaire 1 habitant dans les communautés rurales citées ci-dessus.

Les bénéficiaires indirects du projet sont :

- Les producteurs de mil, sorgho, maïs et niébé des régions du Sénégal qui auront accès aux semences grâce aux activités de commercialisation des semences des coopératives agricoles.
- Les acteurs de développement : ONG⁷, Projets Programmes de développement
- Les transformateurs de niébé et céréales.....
- organisations de producteurs, collectivités locales
- Les consommateurs

6. DESCRIPTION DETAILLEE DES ACTIVITES DU PROJET

6.1 Dispositif opérationnel de production

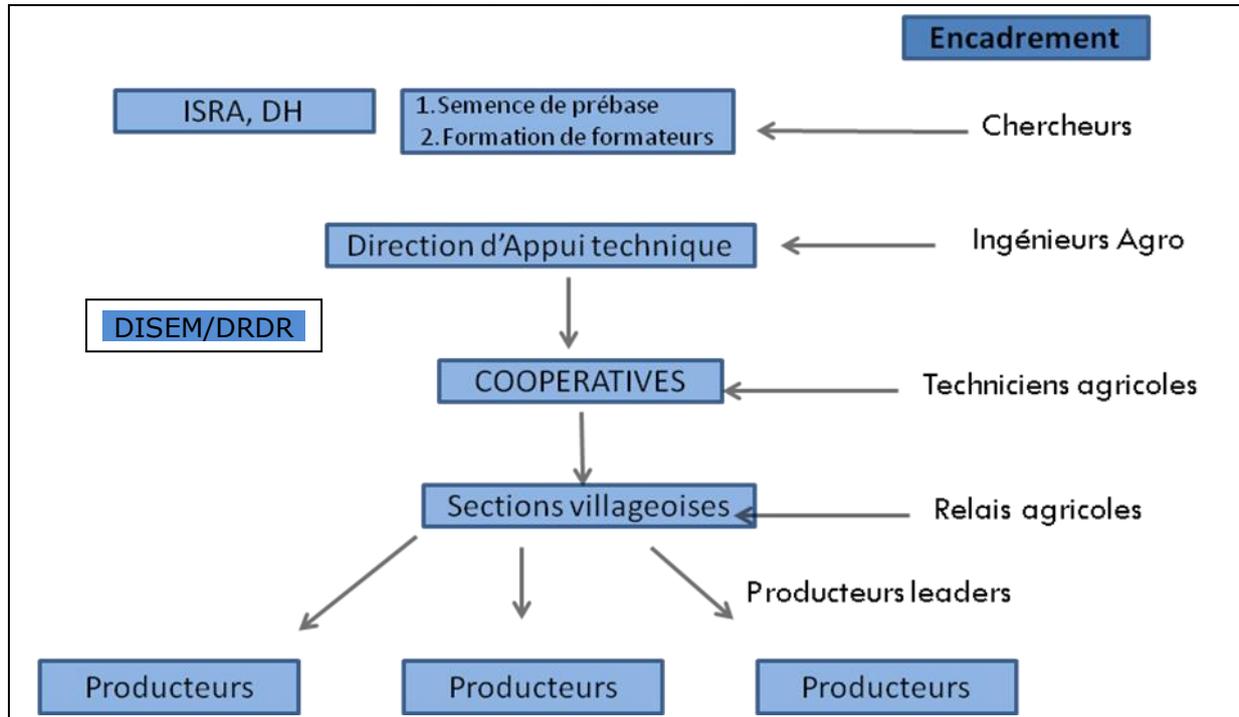
Préalablement au choix des producteurs de semences, il sera procédé à une mesure exacte de la superficie à cultiver par chaque multiplicateur. Cette mesure sera effectuée grâce aux GPS et au logiciel Mapsource ou arcGIS. Cette opération permettra de s'assurer que la réglementation est respectée en ce qui concerne la superficie minimale d'un hectare par producteur. Elle sera également la base des prévisions de production et de planification des financements pour la collecte et la commercialisation.

Notre dispositif technique et opérationnel permet un suivi rapproché de la production avec 4 ingénieurs, 6 techniciens agricoles, et plus de 600 relais/ producteurs leaders. Le tableau ci-dessous donne le niveau d'organisation et d'appui à la production de semences des coopératives du RESOPP.

⁷ Organisation Non Gouvernementale

6.2 Dispositif technique et organisationnel de la production

Dispositif technique de l'Organisation



La collecte des semences sera facilitée par le dispositif organisationnel notamment la présence d'antennes de coopératives (magasin de stockage de capacité de 250 tonnes/antenne) et d'un personnel qualifié (technicien et gérants).

La DISEM et les agents de contrôle des DRDR effectueront au moins trois visites pendant la période de production afin de s'assurer que la conduite des cultures est conforme aux normes édictées par la réglementation. Après la récolte, la DISEM et les agents des DRDR procéderont à la collecte des échantillons devant faire l'objet d'analyses pour certification.

Les semences seront acheminées au centre de triage et reconditionnées sur des sacs labélisés avec des vignettes.

6.3 Renforcement des capacités

Le renforcement de capacités des formateurs (techniciens et producteurs leaders) sera effectué par les chercheurs de l'ISRA et les agents de la DISEM/DRDR sur la gestion de la production de semences.

Des sessions de formation sont organisées pour les producteurs de semences. La formation consiste à renforcer leurs connaissances sur la bonne conduite d'une production de semences, les activités post récolte et sur les principes et règles qui les régissent, en insistant sur les points critiques dans le suivi de la production. Les modules de formation sont administrés par les techniciens de l'organisation appuyée par le partenaire 2 en ce qui concerne les bonnes pratiques de production et par des agents de la DISEM en ce qui concerne la certification.

- Les bonnes pratiques de production de semences

Une formation sur l'amélioration des techniques de production de semences notamment le choix de la parcelle, les techniques de semis, le sarclage, le sarclo-binage, l'épuration, la récolte et les mesures d'observation aux champs.

- Technique de protection phytosanitaire

Diverses pressions biotiques sur le mil/sorgho au Sénégal incluent les attaques dues aux insectes dont les principaux ravageurs d'importance économique. La vulgarisation de cette technologie de production et de protection intégrée du mil/sorgho se mènera par la formation théorique et pratique des acteurs, depuis le choix variétal par zone agro-écologique jusqu'à la récolte. Une formation sur la gestion des ennemis du niébé notamment l'amsacta, ou bruches sera effective et des méthodes de gestion intégrée seront préconisées.

- Lutte intégrée durable contre *Striga hermonthica* pour mil, sorgho et niébé

Cette sous activité prévue vise à lutter contre *S. hermonthica* dans le bassin arachidier à travers deux objectifs : réduction des infestations par *S. hermonthica* par la lutte intégrée et réduction du potentiel infectieux des sols par l'application de technologies appropriées. Des techniques testées depuis des années feront l'objet d'une diffusion.

- Conservation des semences

Les techniques de conservation accessibles aux producteurs seront vulgarisées notamment la technologie du triple ensachage qui a déjà prouvé son efficacité dans le cadre de la conservation améliorée du niébé (PICs niébé), des techniques de protection phytosanitaire avec un suivi régulier de la dynamique parasitaire, détection des symptomatologies avec précision etc....

-Législation semencière

Une formation sur la législation semencière, notamment sur les règles et principes qui la régissent. Cette formation va concerner les techniciens des coopératives, les producteurs, et cela pour harmoniser avec les pays de la sous région afin de faciliter l'accès aux semences

6.4 Production

Les 6 départements du Sénégal : Mbour, Tivaouane, , Kounghoul, Louga Kébémér et Sédhiou seront concernés pour une superficie totale de 1469 ha de céréales et légumineuses en troisième année du projet.

Spécifications	Rdt (kg/ha)	Sup. (ha) Année 1	Sup. (ha) Année 2	Sup. (ha) Année 3	Total (ha)
sorgho	1800	47	64	62	172
Mil	1200	73	108	108	289
Maïs	1500	54	93	83	230
Niébé	900	167	306	306	778
Total		340	570	559	1469

Les variétés de Thialack2, Souna 3 ICTP et SOSAT seront multipliées pour le mil sur 289 ha et 176 ha pour les variétés Nguinthe (621 B), Faourou (622 A), et Nganda (621 A). En ce qui concerne le sorgho. Les quantités attendues sont respectivement 350 T et 305 T.

Pour le maïs, les 345 tonnes sont attendues en fin de projet sur une superficie totale de 230 ha avec un rendement moyen de 1,5t/ha. Les variétés concernées sont Early Thai, et Swan 1. Cette activité se fera plus précisément au sud du bassin arachidier (Kaffrine) et de la Casamance (Sedhiou). Au total, les 1700 tonnes des semences prévues vont mobiliser directement plus de 570 multiplicateurs à travers les 6 départements (Kounghoul, Sedhiou, Mbour, Louga, Kébémér et Tivaouane).

La mise à la disposition des premiers niveaux de semences aux coopératives, va inéluctablement permettre la production de semences de niveau base et R1 par les producteurs sélectionnés des coopératives.

Les coopératives membres, par leur conseil d'administration, définiront des critères de sélection de producteurs demultiplicateurs de semences (critères : disponibilité de terres, main d'œuvre, équipements...) et informent les membres sur la démarche d'identification.

Les données personnelles et techniques relatives à chaque producteur (géo-référencement des parcelles de production, identification) seront consignées dans une base de données pour faciliter le suivi.

Un dispositif de suivi et d'encadrement de la production sera mis en place au niveau des différentes zones de production de semences. Ainsi d'autres structures d'encadrement seront associées si nécessaire afin d'avoir un dispositif d'encadrement rapproché et adapté aux besoins. Les semences issues de la production suivront le processus de certification en relation avec les textes et lois en vigueur en ce qui concerne la législation sous régionale.

Cette activité favorise l'adoption des bonnes variétés et les conditions pour une application des itinéraires techniques de culture dans les bonnes conditions agronomiques.

Pour les aspects de suivi technique de certification des semences, la DISEM à travers les DRDR se chargera de cette activité au niveau des différentes zones de production.

6.5 Appui à l'approvisionnement et commercialisation

Dans ce projet de multiplication, la production de semences, l'organisation se charge d'organiser la production de qualité avec les membres producteurs présents dans les zones d'action. L'approvisionnement en semence de pré-base est assuré par le partenaire 2 et la fourniture d'engrais, de produits phytosanitaires et autres par le partenaire 1 via ses activités d'offre de services. Un contrat de production des semences sera signé entre le producteur et la coopérative qui assure à juste titre le suivi technique et la qualité des semences, le conditionnement après rachat de la production. La commercialisation des semences est assurée par la coopérative pour des besoins de viabilité de l'activité d'offre de semences. L'achat des surplus de production des membres du réseau est assuré à un prix rémunérateur comparé à celui du marché.

En parallèle, un travail de sensibilisation sur les semences, par les radios, les publi-reportage et la participation à des foires, boutique mobile sera effectué. Les appuis porteront sur les coopératives rurales et les producteurs et de professionnels de la filière. La facilitation de l'accès au crédit auprès d'institutions de microfinance, contribuera également à faciliter l'accès au financement des activités. Les coopératives mettront en profil leurs batteuses à céréales pour la transformation de qualité et offrira aux producteurs les possibilités de vendre leurs grains dans de bonnes conditions.

6.6 Communication et diffusion de l'information et les mesures de sauvegarde environnementale et sociale

Le volet communication du partenaire 1 va s'activer autour de la diffusion des informations relatives au projet. Des supports seront élaborés par le volet pour sensibiliser les producteurs sur les semences de variétés nouvelles de mil et sorgho, des fiches techniques pour une amélioration de leur productivité basée sur l'utilisation des variétés performantes et les bonnes techniques culturales. Ce plan sera axé sur :

- mise en ligne des informations du projet et sur la disponibilité des semences au niveau des différentes coopératives
- l'organisation d'émissions radiophoniques en direction des producteurs;
- La distribution mobile des semences à l'approche de la campagne
- la production et la diffusion de publiereportages sur la performance des nouvelles variétés et la disponibilité ;
- l'organisation de foires local de semences mil et du sorgho et au niveau local.

Le projet vise la hausse des rendements. En effet les surfaces agricoles sont actuellement cultivées mais avec des niveaux de rendements faibles. Les rendements en maïs, sorgho et mil seront multipliés par deux avec l'accès de ces variétés à haut rendement et appréciables en alimentation humaine comme animale. Pour le niébé, les variétés Yacine, Mélakh, et Pakao offre des rendements qui se situent entre 800 et 1000 kg/ha.

Avec le renforcement des capacités techniques des membres des coopératives il s'agira d'assurer la pérennité des capacités de production et de commercialisation des semences et contribuer à l'amélioration des revenus des ménages.

Sur le plan économique, le projet permet aux acteurs des semences de développer l'activité de production et d'en faire un métier d'avenir avec plus de professionnalisme et de maîtrise des règles et principes d'accès facile au marché.

Le tonnage visé par les coopératives (1700 tonnes) établie une relation de confiance entre les producteurs et la coopérative d'une part et les coopératives et les utilisateurs d'autres part avec des contractualisations en commercialisation.

7. METHODOLOGIE

7.1 Matériels et méthodologie de multiplication

Pour le Sorgho, il s'agit des variétés de Nguinthe, Faourou, et Nganda ; cycle semis-maturité inférieur à 100 jours, des graines de qualité sans couche brune ni tannin et un potentiel de rendement élevé, variant entre 2000 et 3000 kg/ha.

Pour le mil : Thialack2, et Souna 3 ICTP 89065 et SOSAT avec des rendements visés de 1.000 kg/ha.

Pour le maïs, les variétés d'Early Thai, et Swan 1 sont concernés avec des rendements qui varient de 2000 à 2500kg/ha. Comme le mil, le sorgho et le maïs sont relativement des plantes allogames, on doit mettre en place autant de parcelles complètement isolées avec des distances allant de 300 à 500 m à d'autres variétés à multiplier. Ainsi, plusieurs sites pourraient être impliqués car, le nombre de parcelles isolées dans les zones constitue un facteur bloquant.

Les variétés de niébé concernées sont le Melakh, le Yacine et le Pakao qui ont un cycle semis-maturité inférieur à 65 jours, des gousses de qualité appréciables avec un potentiel de rendement élevé, variant entre 850 et 1000kg/ha.

Cette culture à caractère autogame ne présente pas de risques en ce qui concerne la pureté, donc le problème d'isolement ne se pose. Mais néanmoins, elle reste assujettie à beaucoup de ravageurs (amsacta, bruches etc.) Les parcelles de multiplication auront un précédent autre que niébé ou une légumineuse comme l'arachide, les céréales seront utilisées précédent afin de limiter les risques parasitaires.

Le partenaire 2, à travers son laboratoire de recherche va vulgariser d'autres types de prévention et de traitement des ravageurs.

Le projet fera une bonne identification des producteurs de semences et les zones avec des stratégies de saturation ou au besoin de semis tardive.

Cette particularité fait que la production des semences de mil et sorgho suit des règles strictes pour la préservation de la pureté variétale afin d'éviter ou de limiter la dérive génétique pendant les générations de multiplication. La parcelle de multiplication doit avoir un précédent autre que mil, sorgho et maïs (question de précédent), en plus, elle doit être distante et isolée de toute autre parcelle emblavée de même spéculation.

7.2 Dispositif technique de mise en œuvre et de pilotage.

Le suivi des activités du projet implique la mobilisation de compétences spécifiques et complémentaires notamment des techniciens stagiaires pour appuyer le dispositif technique existant au niveau des coopératives.

Notre organisation a un dispositif composé des Ingénieurs, de techniciens et des producteurs leaders. Ces personnes ressources participeront à toutes les activités du projet afin de démultiplier les connaissances acquises auprès des producteurs. Par là nous voulons donner le maximum de possibilité de leaders et aux coopératives de développer l'appui conseil à leurs membres. Les chercheurs et la DISEM se chargeront de la formation de formateurs et du suivi technique.

Dès le début du montage de par des missions d'identification, nous allons impliquer l'ensemble des acteurs de la filière semencière (producteurs, coopératives, les chercheurs, techniciens et la DISEM pour le choix des parcelles). Des rencontres se tiendront avec les autorités locales et les services techniques administratifs déconcentrés de l'Etat. Les acteurs se réuniront au démarrage du projet afin de statuer sur le détail de la stratégie de mise en œuvre et sur le programme d'activités.

Un atelier de lancement officiel sera organisé et rendu visible dans les médias, au cours duquel seront présentées les attentes du projet et son plan d'action, ainsi que l'ensemble des partenaires. Un second atelier en fin d'année 1 pour faire le bilan d'action et définir les orientations de l'année 2. Le projet sera clôturé en décembre 2015 par un atelier final officiel présentant les résultats du projet et les conclusions de l'évaluation interne.

7.3 Choix méthodologiques pour la mise en œuvre des actions.

Concernant les activités, en raison des délais de mise en œuvre, de la recherche d'impacts rapides et des possibilités financières des bénéficiaires, l'option a été prise de subventionner en partie les intrants, équipements et infrastructures de l'ensemble des producteurs en conditionnant ces subventions à leur participation financière.

Afin de garantir la pérennisation de ces appuis, le projet appuiera les coopératives de semences et les producteurs concernés par un ensemble de formations puis par un suivi rigoureux et spécifique. Le projet mettra par ailleurs l'accent sur la mise en relation entre les acteurs (contractualisation) en vue de renforcer les dynamiques interprofessionnelles.

Des synergies se feront avec d'autres projets notamment la diffusion à grande échelle des variétés de sorgho et de mil et la recherche adaptative sur la lutte contre le striga,

7.4 Les procédures de suivi, de contrôle et d'évaluation interne/externe

La mise en place du suivi sera assurée par l'équipe de coordination (Institution et les partenaires). Elle sera responsable du suivi-évaluation et sera ensuite chargée de la confection des outils de collecte et transmettre les données aux différents acteurs (FNRAA⁸, Ministère de l'Agriculture, structures partenaires). Ces données seront relatives aux indicateurs d'avancement des activités, et des indicateurs de mesures des résultats obtenus.

Il est prévu à la fin de chaque campagne, une évaluation interne réalisée par une équipe du projet et une évaluation externe en fin de projet par une équipe externe au projet.

Le dispositif de gestion de notre structure permet de documenter de la mise en place des intrants jusqu'à la commercialisation. Notre responsable administratif et financier appuyé par la secrétaire comptable et les gérants des coopératives se chargeront de fournir les données sur les aspects liés aux transactions financières.

⁸ Fonds National de Recherche Agricoles et Agroalimentaire

8. DURABILITE

8.1 Durabilité financière et économique

Une bonne gestion des activités de production et de commercialisation des semences doit permettre de générer suffisamment de revenus des coopératives et producteurs de semences à partir des fonds initiaux pour développer cette activité et assurer la disponibilité des semences de qualité et en quantité aux producteurs. Rappelons que le RESOPP commercialise des semences de céréales à hauteur de cent millions chaque année.

La contractualisation entre les producteurs et les coopératives, et celle entre coopératives et acheteurs permettra d'envisager une relation de confiance sur la durée projetant les coopératives dans l'avenir.

D'autres producteurs seront identifiés et bénéficieront d'une formation spécifique pour la production de semences de la part des agronomes du RESOPP⁹.

Pour les besoins financiers des producteurs de semences, le projet appuiera pour un accès facile des intrants notamment avec la COOPEC-RESOPP¹⁰ qui est le bras financier du RESOPP.

8.2 Durabilité institutionnelle

Les coopératives rurales sont des entreprises d'économie sociale appartenant aux mêmes membres qui sont à la fois les bénéficiaires et les décideurs. Les producteurs sont des membres des coopératives et veilleront au développement des activités de production de semences. La contractualisation des coopératives avec les membres et les autres acteurs semenciers visés par le projet, permettent de garantir de façon spécifique des relations partenariales basées sur le respect des engagements. Ces relations entre acteurs, lorsqu'elles sont pertinentes, offrent surement des possibilités aux différents acteurs de s'engager dans la recherche éventuelle de financements supplémentaires pour mener une multiplication des semences à grande échelle pour la reconstitution du capital semencier.

8.3 Impact politique

Le projet de multiplication de semences avec des producteurs locaux, pour les producteurs garantit une mise à disposition de semences de qualités et offre une démarche novatrice qui permet sans doute de reconstituer facilement le capital semencier sénégalais. La production de semences au niveau des villages et communautés rurales, offre une autonomie parfois et une disponibilité chez le producteur de la localité par le système de don de semences.

La différence entre les quantités réceptionnées au niveau des coopératives et les estimations faites lors du suivi en témoigne.

⁹ Réseau coopératif des Organisations Paysannes et Pastorales

¹⁰ Coopérative d'Epargne et de Crédit du RESOPP

8.4 Durabilité environnementale et sociale :

Les critères d'identification des zones de production va inclure les considérations environnemental notamment sur le choix des sites de production. Les techniques agro-écologiques diminuant la pression sur les ressources naturelles sont favorisées.

Des alternatives permettant de diminuer les quantités nécessaires d'engrais chimiques seront encouragées notamment l'utilisation des techniques de compostage, les techniques de Bois Raméale Fragmenté BRF), conservation farming etc....

Dans le volet social, la production de semences au niveau des coopératives membres du RESOPP est assurée auprès des familles paysannes sans exclusion et les familles vulnérables seront mises pour qu'ils bénéficient de rentes issues de la production. Notons que depuis 2001, la production de semences au niveau du RESOPP constitue une source importante de revenus des coopérateurs individuellement et collectivement.

9. EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

La réussite du projet dépendra des facteurs clés et des dispositions à prendre avec une prise en adéquation des actions menées et résultats obtenus et de leurs impacts sur l'environnement et le social. Par ailleurs, les facteurs de succès du projet à renforcer seront accés sur :

- Le renforcement des capacités techniques des producteurs leaders et coopérateurs : Le renforcement des capacités permet de rendre des services aux producteurs pour une meilleure conduite des activités de production dans le respect des principes de préservation environnementale et une professionnalisation dans les activités.
- L'augmentation des revenus à travers la productivité et la commercialisation chez les acteurs semenciers de manière individuelle (les producteurs) et collective (la coopérative) va impacter positivement sur la sécurité alimentaire et la pauvreté au niveau local.
- Les 1700 tonnes de semences certifiées produites par le projet permettront au terme du projet de fournir des semences de qualité pour une production améliorée sur plus de 120.000 hectares de grandes cultures. L'augmentation des productions, l'amélioration des capacités d'autoconsommation des familles paysannes avec les variétés à haut rendement et génèrent des revenus entraînant ainsi un impact positif sur la nutrition et la santé des populations. Les coopératives seront renforcées en moyens en en notoriété à l'issu du projet.

Les impacts négatifs et risques d'échec du projet seront analysés et des voies de solutions envisagées pour que les actions aient toujours un impact positif sur les populations ciblées. Il s'agit :

- Nature physique : Une attaque acridienne ou d'autres ennemis ravageurs détruiraient les récoltes de semences. Si l'attaque est susceptible d'être repérée à l'avance, Une veille d'informationnelle sur les risques d'invasion de ravageurs sera effective auprès des centres comme Direction de la Protection des Végétaux, la Météo etc. En cas d'attaque subite d'ennemies des cultures ou catastrophes naturelles, le projet aidera la lutte en mobilisant des fonds destinés à certaines activités pour la lutte contre les ennemis. Et au échéant basculerait à la mise en place de soutiens aux familles touchées.
- Niveau environnemental : un déficit pluviométrique important entraverait les résultats de la diffusion et de la production agricole ainsi que l'utilisation des pesticides et engrais chimiques. Les mesures d'atténuation à prendre est d'encourager la diversification agricole avec des spéculations à court cycle et l'utilisation de fertilisants organiques et au besoin des pesticides chimiques homologués à utiliser de manière efficiente.
Dans les zones accidentées où le risques de salinisation des sols du au drainage existe, des mesures d'atténuation consistera à éviter l'engorgement des sols en utilisant une meilleure gestion de l'eau des avec la mise en place de structures de drainage.
- Risques sociaux-économiques : la sécurité foncière, défriche ou autres techniques de préparation des sols, achat de semences au détriment des réserves locales paysanne ainsi que l'absence de diversification des cultures. Le projet veillera à rendre durable la disponibilité des semences et à des coûts moindre coût.

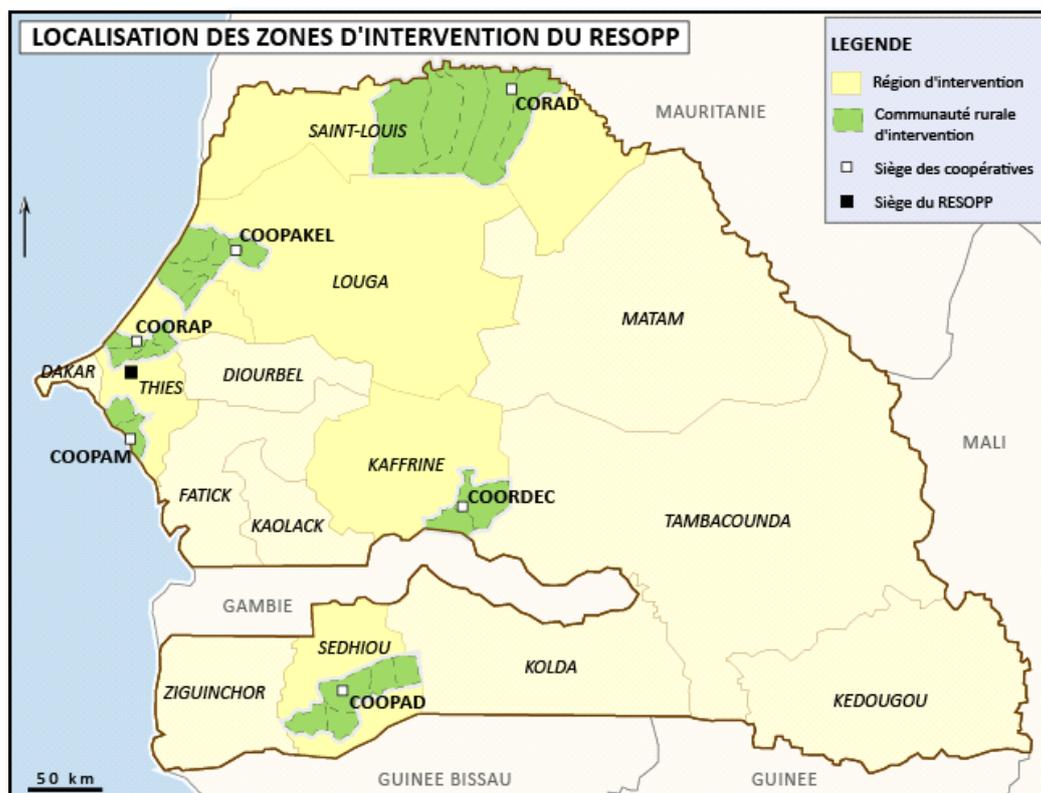
PARTIE IDENTIFIEE

10. IDENTIFICATION DE L'INSTITUTION DU PROPOSANT PRINCIPAL

10. 1Présentation du RESOPP

Dénomination juridique complète	Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal (RESOPP)
Date d'enregistrement	19 mars 2007
Lieu d'enregistrement	Sénégal, Ministère de l'Agriculture
Statut juridique	Union de coopératives agricoles
Adresse officielle d'enregistrement	BP 501 RP Thiès Sénégal
Personne de contact	Daouda Diallo : Président Conseil d'administration Arona Diop : Directeur Appui Technique
N° de téléphone: préfixe	+221 33 951 85 58 77 658 09 55
Adresse électronique	resopp@resopp-sn.org
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none">• 4 ingénieurs agro• 32 gérants de coopératives rurales membres du RESOPP• 6 techniciens agricoles• 2 responsables chargés des finances• 1 chargé de communication• 1 technicien responsable élevage• Des centaines de relais/producteurs agricoles
Ressources financières	Plus de 600 millions de FCFA de fonds de commercialisation en revolving
Patrimoine bâti	<ul style="list-style-type: none">• 32 magasins de stockage avec une capacité de 250 tonnes chacun.• Siège et centre de formation construits à Thiès• Salle de réunion/formation au niveau de chaque coopérative <p>Le coût total des infrastructures se situe aux environ de 1 milliard 500 millions de FCFA</p>
Nombre de membres	Plus de 32.000 dont 50% de femmes environ
Début des activités de production de semences	Depuis 2001
Vision et Mission	<p><i>La mission du RESOPP</i> « Contribuer de façon solidaire et durable au développement de coopératives rurales et financières viables offrant des services performants adaptés aux besoins des populations au Sénégal »</p> <p><i>Sa vision</i> « Devenir une union de coopératives performante et autonome, un acteur de référence au service du développement des populations rurales. »</p>

10.2 Cartographie de la zone d'action du RESOPP



10.2 Historique

L'Union des coopératives du Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal, le RESOPP, a été créée en 2002 dans le cadre du Programme d'Action pour un Développement Rural juste et Durable (PADER) qui a démarré en 2001 sur financement de la coopération Autrichienne avec l'ONG EWA (Atelier Autrichien de Développement) comme maître d'œuvre. En 2006 l'ONG belge ADG (Aide au Développement Gembloux) s'est jointe à EWA avec l'appui financier du Fonds Belge de Survie pour une 2ème phase d'exécution du PADER qui a duré 4,5 ans (Janvier 2006-mai 2010).

Depuis 2010, le RESOPP est accompagné pour une durée de 5 ans par ADG pour une phase de consolidation des acquis et d'extension des activités dans de nouvelles zones avec l'appui du fonds Belge de Survie et la coopération autrichienne à travers EWA.

10.2 Organisation

Le RESOPP a été formalisé d'abord en tant qu'association en 2005, puis en tant qu'union de coopératives en janvier 2007 par arrêté du Ministre de l'Agriculture. Il est composé de 32 coopératives dont 6 coopératives mères réparties dans 5 régions du pays sur 7 départements :

- La Coopérative Rurale de l'arrondissement de Pambal (COORAP), département de Tivaouane, région de Thiès;
- La Coopérative Agricole de Kéllé Guèye (COOPAKEL), départements de Louga et Kébémér, régions de Louga;
- La Coopérative Agricole de Malicounda (COOPAM), département de Mbour, région de Thiès;

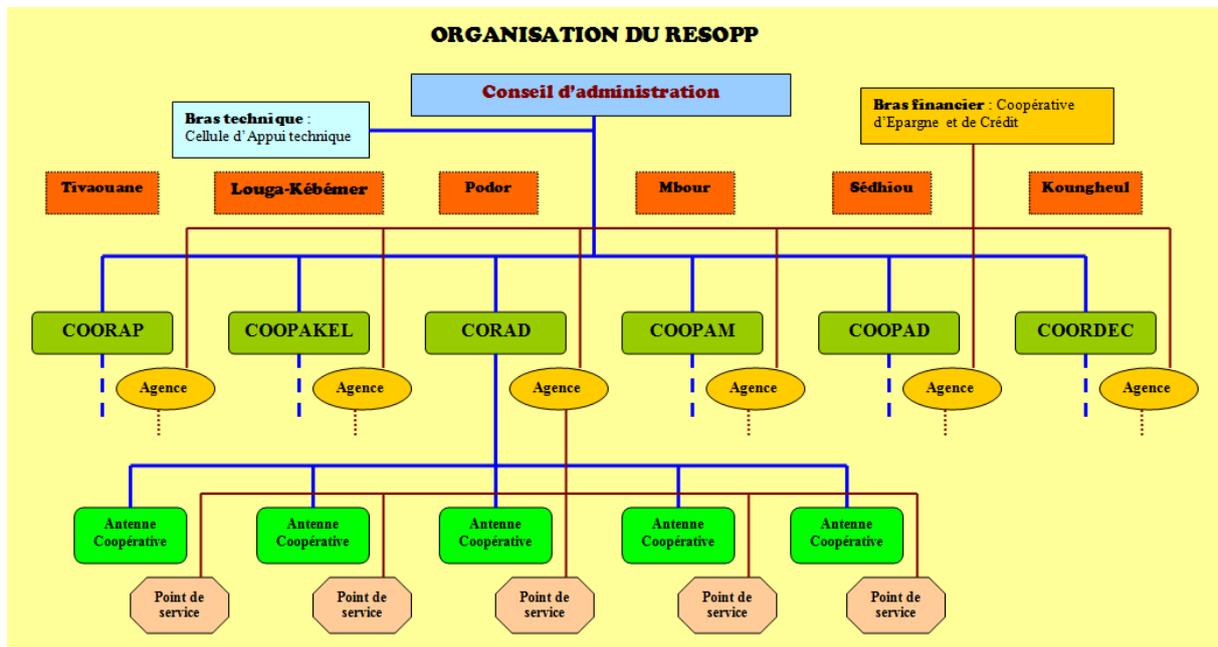
- La coopérative Rurale des agropasteurs pour le développement (CORAD), département de Podor, région de Saint Louis;
- La Coopérative Agricole de Diendé (COOPAD), département de Sédhiou, région de Sédhiou;
- La coopérative Rurale de Kougheul (COORDEC), département de Kougheul région de Kaffrine.

Chacune des coopératives mères polarise des coopératives de base (antennes) au niveau des communautés rurales. Dans chaque village desservi, la coopérative dispose d'une section villageoise dans le but d'assurer des services de proximité aux producteurs et de faciliter leur participation à la gestion du système.

Le sociétariat varie entre 2.500 et 8.000 membres par coopérative pour un total de près de plus 26.000 membres en fin juillet 2010. Avec près de 17.000 membres, les femmes constituent plus de 48% du sociétariat des coopératives du RESOPP et elles sont équitablement représentées dans toutes les instances de décision du système.

- Organe de Gouvernance et services

Le RESOPP est piloté par un conseil d'administration composé de 13 membres élus par l'assemblée des délégués provenant des coopératives-membres. Il dispose à son siège à Thiès d'une Direction d'Appui Technique (DAT) qui assure pour les coopératives-membres des services d'appui technique, de contrôle ainsi que de coordination des activités d'approvisionnement et de commercialisation groupés. La DAT accompagne et appuie le conseil d'administration dans ses tâches de représentation et de plaidoyer.



- Services financiers

Depuis fin 2007, le RESOPP dispose de sa propre coopérative d'épargne et de crédit (COOPEC-RESOPP) qui constitue son bras financier, assurant tous les services de microfinance aux adhérents de ses coopératives-membres. C'est une institution professionnelle, disposant d'une direction et d'une cellule d'inspection compétente et d'un personnel bien formé.

La COOPEC-RESOPP a une agence dans toutes les coopératives. Elle gère des fonds de crédits permettant de soutenir :

- La réalisation de divers petits investissements par des individus ou des groupements ;
- Les opérations d'approvisionnement et de commercialisation des coopératives.

Elle distribue annuellement plus de 900 millions de francs CFA de crédits destinés aux membres. Près de la moitié de ces crédits sont destinés à financer l'achat d'intrants agricoles.

- **Ressources techniques**

Outre un Directeur, la DAT dispose d'une équipe comprenant d'un conseiller technique en chacune des disciplines suivantes : 1 Responsable en développement organisationnel, 3 ingénieurs en agriculture, 1 technicien en élevage, 1 ingénieur technologie stockage et conservation des produits agricoles et 1 responsable commercialisation. Elle dispose aussi d'un responsable du contrôle financier et comptable et de personnel d'appui logistique.

- **Services non financiers**

Les coopératives-membres du RESOPP offrent à leurs membres des services:

- D'approvisionnement en intrants et équipements nécessaires aux activités productives ;
- De commercialisation des excédents de production céréalière des adhérents ;
- D'approvisionnement en biens de consommation (riz, huile etc.) ;
- D'encadrement rapproché avec des centaines de relais agricoles, d'agents polyvalents et d'auxiliaires d'élevage ;
- De formation de masse aux producteurs et productrices

- **Partenariat**

Outre ses partenaires stratégiques que sont les ONGs EWA, ADG, la coopération autrichienne et la coopération Belge, le RESOPP entretient une très bonne collaboration avec les services de l'état au niveau national, régional et local.

La collaboration avec le Bureau de Suivi des Organisations d'Autopromotion (BS/AOP) du Ministère de l'Agriculture, qui est l'organisme de tutelle des coopératives au Sénégal, a été exemplaire depuis le début. Depuis 2004, le BS/AOP¹¹ est étroitement associé à toutes les activités du RESOPP.

Il existe aussi une collaboration particulièrement forte dans le domaine de la production de semences (ISRA, SAED, DISEM etc.). En effet, un protocole d'accord existe avec l'ISRA pour la fourniture de semences base et pré base pour le mil, sorgho, maïs et niébé. La DISEM participe au contrôle et à la certification des semences produites.

Le RESOPP entretient aussi des collaborations avec d'autres institutions coopératives nationales, avec la Panafricaine Coopérative, avec diverses ONG, telles que SOCODEVI, et avec des entreprises privées.

- **Des infrastructures de qualité**

Les coopératives-membres du RESOPP disposent toutes d'infrastructures modernes de stockage et de bureaux fonctionnels et informatisés d'une valeur globale de plus de 1,5 milliards de francs CFA. Les 32 magasins de stockage construits ont une capacité totale de plus 6.500 tonnes.

¹¹ Bureau du Suivi et Appui au Organisations de Producteurs

Depuis juillet 2010, le RESOPP dispose aussi d'un complexe :

- Le siège du RESOPP et de la COOPEC-RESOPP (R +1)
- Le centre de formation du RESOOP (R + 2)



Siège du RESOPP et centre de formation



Un des 32magasins de Stockage d'une capacité de 250T

10.2 Expériences dans la production de semences

La collaboration avec l'ISRA, et la SAED pour le riz, ainsi qu'avec la DISEM a permis au RESOPP de maîtriser la chaîne de production de semences ce qui lui a permis de devenir producteur de semences agréé par l'Etat. C'est ainsi que rien qu'en 2008-2009, la quantité de semences produites par le RESOPP et certifiée a dépassé 265 tonnes.

La diffusion massive de variétés hâtives de mil, niébé, sorgho et de maïs ainsi que de variétés très productives de riz a fortement amélioré la sécurité alimentaire de milliers de foyers ruraux sénégalais.

Le RESOPP est partenaire de l'ISRA dans le cadre de la recherche, de l'expérimentation et de la diffusion variétale. C'est dans ce sens que de nombreux essais variétaux de sorgho, mil et niébé ont été réalisées en commun dans les zones d'action du RESOPP. En 2011 et 2012, le réseau a produit à travers le WAAPP¹² plus de 200 ha de semences de nouvelles variétés de mil et de sorgho.

¹² Programme de Productivité Agricole et Afrique de L'Ouest

11 INFORMATIONS SUR LE PARTENAIRE ET LES BENEFICIAIRES

11.1 L'Institut Sénégalaise de Recherche Agricole (ISRA)

L'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) a été créé en 1974 et devenu, en 1997, un Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique (loi 97-13 du 2 juillet 1997). L'Institut a toujours joué un rôle de premier plan dans le développement de l'agriculture Sénégalaise grâce à la mise à disposition des producteurs de techniques, technologies, produits et connaissances. L'institut, compte tenu de ses missions, a également joué un important rôle dans la création du Système National de Recherches Agro-Sylvo-Pastorales (SNRASP).

L'Institut Sénégalais de Recherche Agricoles placé sous la tutelle technique du ministère de l'agriculture a pour missions :

- la conception et l'exécution de programmes de recherche sur les productions végétales, forestières et en économie rurale ;
- la création de connaissances scientifiques et d'innovations techniques pour l'amélioration du secteur agricole ;
- la valorisation et le transfert des résultats de la recherche ;
- la production de semences végétales sélectionnées.

Des acquis très importants ont été obtenus par ses chercheurs de différentes spécialités (sélection mil et sorgho, agronomie, malherbologie, entomologie, machinisme et technologies post-récoltes). Ces acquis vont dans le sens d'accroissement de la production et de la productivité grâce à la création et/ou mise au point de semences améliorées et adaptées, fumures minérales et organiques, techniques culturales, protection des cultures et des stocks, matériels agricoles et technologies post-récoltes.

Les équipes de recherches sont dirigées par des séniors qui disposent d'une très grande expérience dans leurs disciplines respectives (minimum 10 ans) et sont toutes dotées d'un personnel d'assistance technique composé d'ingénieurs et de techniciens agricoles très expérimentés.

11.2 Bénéficiaires :

Les bénéficiaires directes sont les coopératives membres du RESOPP et les producteurs adhérents. Le nombre de bénéficiaires directes est présenté dans le tableau ci-dessous. Ils sont au nombre de 17.300 producteurs dont 50% de femmes répartis dans les 28 communautés rurales concernées par le projet.

Coopératives mère	Antennes coopératives	Nombre de Sections villageoises	Nombre de membre	Nombre de femmes	% de femmes
COORAP	6	82	5578	2755	49%
COOPAM	5	22	4293	2054	48%
COOPAD	5	191	4814	2561	53%
COORDEC	3	48	2615	1287	49%
COOPAKEL	7	37	8293	3854	47%
TOTAL	26	380	25.593	12511	49%

12. PARTENARIATS DANS LA MISE EN ŒUVRE

Le projet de multiplication de semences de mil, sorgho, maïs et niébé sera exécuté par le RESOPP en partenariat avec l'ISRA. La DISEM et les DRDR seront mobilisés dans le processus de suivi contrôle et la certification des semences.

Le RESOPP comme porteur du projet assure les activités de production avec ses membres coopérateurs dans leurs zones d'intervention d'action. Ils se chargent, avec les autres de faire le suivi des activités et la formation des producteurs. L'ISRA à travers le centre de recherche de Bambey assure la formation des formateurs et la production de semences de prébase et la coordination scientifique. En effet, elle dispose parmi ces résultats d'un paquet technologique permettant d'améliorer de façon significative les rendements en mil, sorgho et maïs dans le bassin arachidier et en Casamance La collecte des données et l'animation des visites guidées seront menées en synergie entre les techniciens et élus du RESOPP.

Le projet mettre des ressources humaines et logistiques nécessaires au bon déroulement des activités. Tous les agents impliqués dans la réalisation de ce projet seront suffisamment formés pour mieux jouer leur partition.

En ce qui concerne la certification, elle se fera en partenariat avec la DISEM et les DRDR. Les transporteurs seront mobilisés afin de faciliter l'acheminement et le conditionnement des semences dans les centres de conditionnement.

Le RESOPP n'hésitera pas de faire appel à des acteurs associés (l'ANCAR¹³ et l'ONG Aide au Développement Gembloux) qui sont partenaires avec le RESOPP dans le cadre d'autres projets en cas de besoin.

¹³ Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural

13. PLAN D'EXECUTION ET REPARTITION DES TACHES

Activités et tâches			Exécutants		Durée	Période d'exécution												
						Année 1				Année 2				Année 3				
1	Former les formateurs sur les bonnes pratiques de production	T1. Choisir, techniciens, les relais et producteurs leaders T2. Former les acteurs	Agents RESOPP Chercheurs ISRA Mamadou LO	Ousmane Sy Ablaye Ndour	Mai	x	x			x	x							
2	Démultiplier la formation au niveau des producteurs de semences	T1. Choisir des sites ou villages T2. Former des producteurs	Agents de base RESOPP Producteurs leaders Aminata Samb	Ablaye NDOUR Hamet Thioye	Juin		x	x	x	x	x	x	x					
3.	Organiser des visites d'échange autour des zones de production	Organiser les visites	Agents de base RESOPP Producteurs leaders Ablaye NDOUR	Aminata Samb Hamet Thioye	Juiller		X	X			X	X			X	X		
4	Produire 803 kg des semences de pré-base (sorgho : 129 kg, mil 52 kg, maïs : 261kg et niébé : 360 kg)	-	-Ndiaga Cissé Ousmane SY Mamadou LO	-Mamadou LO -	Mai à Juin 2013	T1 x	T2	T3	T4	T1 x	T2	T3	T4	T1 x	T2	T3	T4	
5	Produire des semences de mil, sorgho, et maïs dans tous les villages d'intervention du RESOPP	T1. Sensibiliser T2. Choisir des producteurs et géo-référencement des parcelles T3. Suivre la technique et certification	Agents de base RESOPP Aminata Samb Hamet Thioye DISEM	Ablaye NDOUR	Mai		x	x			x	x			x	x		
6	Constituer des stocks de semences au niveau des différentes coopératives	T1. Constituer des stocks de sécurité T2. Sensibilisation	Agents de base RESOPP Gérants coopératives		Novem bre			X	X	X	X	X	X		X	X		

14. Cadre logique

Logique d'intervention	IOV	Sources de vérification	Moyens/ressources	Hypothèses
<p>OG : Contribuer à l'augmentation de la productivité agricole au Sénégal par la reconstitution de capital semencier en céréales et légumineuses</p> <p>OG : Améliorer les revenus des producteurs</p>	La productivité agricole augmente par la mise en place des semences de qualité	<p>Rapports de la direction de la statistique</p> <p>Rapport Stratégie de la Croissance Accélérée</p>		Pluviométrie suffisantes et régulière Politique dans le secteur reste favorable
OS : L'offre de semences mil, sorgho, maïs et niébé est améliorée dans le bassin arachidier et en Casamance	Les disponibilités en semences céréalière de qualité (mil sorgho, maïs) augmentent de 20% à partir de l'année 3 du projet au niveau la zone d'action	<p>Rapports du Ministère de l'Agriculture</p> <p>Division de la statistique</p> <p>Rapports DISEM</p> <p>Rapports DAPSA¹⁴</p>		La politique de subvention des intrants de qualité maîtrisée
R1 : les acteurs semenciers sont formés sur les bonnes pratiques agricoles et sur la législation semencière	<p>-20 techniciens agricoles formés en premier année de projet</p> <p>-500 producteurs de semences formés sur les bonnes pratiques de production de semences et sur la législation semencière (300 en Année 1 et 200 en année 2)</p>	<p>Les rapports et comptes rendus des formations</p> <p>Rapports du projet</p>		
R2 : Des semences de céréales (mil, sorgho et maïs) et de niébé de niveau base et RI sont produites et commercialisées dans les zones rurales	<p>- 6 t de sorgho produites de niveau base et 60 t de niveau R1 à Koungheul, Tivaouane, Thiès et Mbour en année 3</p> <p>- 5 t de semence de mil de niveau base et 50 t de niveau R1 à Tivaouane, Koungheul, Thiès et Mbour en Année 3</p> <p>- 8 t de semence de maïs de niveau base et 70 t de RI à Koungheul et Sedhiou en année 3</p> <p>- 11 t de semence de niébé de niveau base et 85 t de R1 au niveau de Louga, Kébémér et Tivaouane</p>	<p>Documents administratifs et de gestion des coopératives</p> <p>Rapports de la DISEM</p> <p>Rapports ISRA</p> <p>Rapports du projet</p>		<p>Bonne pluviométrie</p> <p>Absence d'invasion de ravageurs</p> <p>Disponibilité des semences de prébase au niveau de l'IRSA</p>

¹⁴ Direction d'Analyse et de Production des Statistiques Agricoles

R3 : Les disponibilités en semence de qualité augmentent au niveau des différentes zones agro-écologiques du Sénégal	Les superficies en semences augmentent de 20% au niveau des différentes zones d'action du bassin arachidier et Casamance	Les DRDR des 5 régions du projet Rapports DISEM Fiches de gestion des coopératives, Enquêtes		Bonne campagne agricole Bonne diffusion des nouvelles variétés de mil et sorgho
R4 : Les populations rurales des zones agricoles adoptent les nouvelles variétés de semences mil et sorgho	120.000 producteurs accèdent et adoptent aux semences de mil, sorgho, maïs et niébé de qualité	Les rendements obtenus (carrées de rendement effectués) Les rachats de surplus de production Les ventes de mil, sorgho, niébé et maïs au niveau de la coopérative		
R5 : Les acteurs de la filière semencière sont appuyés et accompagnés à la professionnalisation	Les coopératives ont réceptionnées 20% de plus de semences de qualité par rapport aux années précédentes	Nombre d'opérateurs semenciers renforcés et appuyés		Politiques d'appui à la professionnalisation
A11 : Former les formateurs sur les bonnes pratiques de production		-Formateurs (Chercheurs ISRA et -DISEM -Techniciens agricoles -Logistique	- 50 000f/j pendant 30 jrs -5.000.000f/formation de démultiplicationx10	
A12 : Démultiplier la formation au niveau des producteurs de semences		-Techniciens du RESOPP -Producteurs leaders -Logistique	-200 000f/formation x 10 séances	
A23 : Organiser des visites d'échange autour des zones de production		Réunions et Visite sur les sites de production	-100 000f/visite x 20 visites	
A21 : Produire 129 kg des semences de pré-base de sorgho, 52 kg pour le mil, 261 kg de maïs et 360 kg pour le niébé		-Intrants -Carburant -Fournitures de bureau -Sacheries -Techniciens	Coût : 4.500.000f	
A22 : Produire des semences de mil, sorgho, et maïs dans tous les villages d'intervention du RESOPP		-matériels agricoles -intrants : semences et engrais -Paysans leaders	- Maïs : 235 000 /tonne - Sorgho : 25 000/tonne - Mil : 190 000/tonne - Niébé : 310 000/tonne - Suivi et certification : 20 000/tonne	

A31 : Constituer des stocks de semences au niveau des différentes coopératives		Formations en conservation Sacherie, produits de traitement	Coût : 50.000x10 antennes de coopératives	
A32 : Encourager les réserves de semences chez les producteurs de semences spécialisés		-Réunions d'échange et animation -Formations en techniques de conservation	100 000f x 10 séances	
A33 : Faciliter l'accès aux semences des vulnérables par subvention de la coopératives		-Fonds de bonification ou subvention -Moyens de transport	Coût : 2 000 000 20000f x 10	
A41 : Commercialiser les semences au niveau des antennes de coopératives, des villages pour faciliter l'accès		-Supports de communication (émissions radios, spot publicitaires -Outils de gestion	20 000fx 20 émissions 100 000f/coopérative x 10	
A42 : Organiser des foires de semences au niveau des localités et émissions radios et spots		Organisation de foires	300 000x5 foires	
A43 : Certifier, conditionner et commercialiser des 25 tonnes de semences produites à travers le territoire national		- Transport au centre de conditionnement - Vignettes	-1 000 000fx 3 coopératives -1 000 000f x 3 coopératives	
A51 : Contractualiser avec les producteurs et les autres opérateurs semenciers (acheteurs potentiels), ONG, etc.		Rencontres de concertation Information sur les marchés de semences	200 000f x3 coopératives	
A51 : Accompagner les acteurs à l'accès financement de la campagne		- Fonds de garanti - Rencontres	2 000 000f	

15. COMPOSITION DE L'EQUIPE

Voici la liste des personnes impliquées dans l'exécution du projet. Leur CV sont joints en annexe.

Prénom et nom	Institution	Discipline	Diplôme (le plus élevé)
Mr Arona DIOP	RESOPP	Agronomie	Ingénieur
Ablaye Ndour	RESOPP	Agroéconomiste	Ingénieur
Aminata Samb	RESOPP	Agronomie	Ingénieur
Hamet Idrissa Thioye	Ingénieur	Agronomie	Ingénieur
Dr Mamadou LO	ISRA/CNRA ¹⁵	Agronomie	Ingénieur
Mr Ousmane Sy	ISRA/CNRA	Sélection mil	Master
Ndiaga CISSE	ISRA	Sélection Sorgho, niébé	Docteur

¹⁵ ISRA/Centre National de Recherche Agricole

16.BUDGET

Désignation des postes de dépenses	Année 1	Année 2	Année 3	Total répartition du budget		Total FCFA
				RESOPP	ISRA	
I – INVESTISSEMENTS						
▪ Matériel et Outillage agricole (Fûts, bâches, couseuses...)	2.700.000	0	0	2.700.000	0	2.000.000
▪ Matériel Informatique	1.800.000	0	0	1.350.000	450.000	1.800.000
▪ Matériel de Transport (Motos)	9.600.000	0	0	9.600.000	0	9.600.000
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	14.100.000	0	0	13.650.000	450.000	14.100.000
II FONCTIONNEMENT						
Achats et variations de stocks	19.550.000	33.300.000	29.100.000	77.725.000	4.225.000	81.950.000
▪ Petit matériel de laboratoire ou agricole (Palettes, boudin, tamis)	700.000	700.000	0	1.400.000	0	1.400.000
▪ Matières et fournitures consommables	15.800.000	28.900.000	25.750.000	68.500.000	1.950.000	70.450.000
<i>-Produits chimiques</i>	400.000	800.000	750.000	1.500.000	450.000	1.950.000
<i>-Acquisition de semences prébase sur 119 ha</i>	400.000	600.000	500.000	0	1.500.000	1.500.000
<i>-Acquisition de semences de base sur 1350 ha</i>	3.000.000	4.500.000	3.500.000	11.000.000	0	11.000.000
<i>-Achat d'engrais sur 1469 ha</i>	11.000.000	20.000.000	19.000.000	50.000.000	0	50.000.000
<i>-Achats de sacs vides (Sacs PP, vignettes)</i>	1.000.000	3.000.000	2.000.000	6.000.000	0	6.000.000
▪ Fournitures de bureau	800.000	800.000	800.000	1.500.000	900.000	2.400.000
▪ Carburant et lubrifiant	1.750.000	2.000.000	1.750.000	4.125.000	1.375.000	5.500.000
▪ Transport	500.000	900.000	800.000	2.200.000	0	2.200.000

Autres Services Extérieurs A :	7.300.000	7.450.000	7.550.000	18.400.000	3.900.000	22.300.000
▪ Frais de séminaire, Atelier	6.000.000	6.000.000	6.000.000	15.000.000	3.000.000	18.000.000
▪ Publicité, Publications et relations publiques	900.000	850.000	750.000	2.500.000	0	2.500.000
▪ Frais d'entretien et de réparation	400.000	600.000	800.000	900.000	900.000	1.800.000
Autres Services Extérieurs B :	9.800.000	10.050.000	9.800.000	26.700.000	2.950.000	29.650.000
▪ Frais bancaires	400.000	400.000	400.000	900.000	300.000	1.200.000
▪ Frais de mission	1.250.000	1.500.000	1.250.000	2.700.000	1.300.000	4.000.000
▪ Honoraire et prestations de Service	3.150.000	3.150.000	3.150.000	8.100.000	1.350.000	9.450.000
▪ Frais d'audit	5.000.000	5.000.000	5.000.000	15.000.000	0	15.000.000
TOTAL DU FONCTIONNEMENT	36.650.000	50.800.000	46.450.000	122.825.000	11.075.000	133.900.000
SOUS TOTAL	50.750.000	50.800.000	46.450.000	136.475.000	11.525.000	148.000.000
Coûts indirects (20%) du budget alloué	13.333.333	13.333.333	13.333.333	36.950.800	3.049.200	40.000.000
Contribution au fonds d'incitation des meilleures équipes (1% du budget alloué)	666.667	666.667	666.667	1.847.540	152.460	2.000.000
Contribution au fonds pour l'évaluation du projet (5 % du budget alloué)	3.333.333	3.333.333	3.333.333	9.237.700	762.300	10.000.000
TOTAL	66.666.667	66.666.667	66.666.667	184.511.040	15.488.960	200.000.000

17. NOTE EXPLICATIVE DU BUDGET

Investissements

- **Matériel et Outillage agricole :**

Ces investissements sont liés à l'acquisition de fûts métalliques, bâches (pour la fumigation) et de couseuses pour le stockage et le conditionnement des semences produites.

- **Matériel Informatique :**

Les 1.800.000 F prévu ici serviront à acheter des ordinateurs, de logiciels Mapsource ou ArcGIS pour le géo référencement des parcelles de multiplication de semences.

- **Matériel de Transport (Motos, Vélos....)**

On prévoit d'acquérir 4 motos tout terrain pour renforcer le parc existant afin de permettre aux agents d'être plus mobile sur le terrain.

Fonctionnement

- **Achat et variation de stocks**

✓ Le petit matériel concerne ici :

- Les palettes pour une disposition normalisée du stock,
- Des boudins pour une conservation hermétique des semences avec les bâches de fumigation
- Des tamis pour le triage des semences.

✓ Les produits chimiques servent à traiter les semences. Ce sont les pesticides comme Spinox, et Phostoxin...

✓ Acquisition de semences

- Pour les semences de prébase qui seront produites par l'ISRA, nous avons prévu un montant de 1.500.000 F pour acquérir environ 1.500 kg de semences.
- Les 11 millions prévus pour l'acquisition de semences de base, serviront à emblaver 1.350 ha pour obtenir la R1 pendant la durée du projet.

✓ Les fournitures de bureau sont composées de papier, encre, bloc note, photocopie des documents et fiches techniques, Ils sont estimés à 800.000 F par année.

✓ Il est prévu 5.500.000 F de frais de carburant pour le suivi des activités de terrain. Ce montant est réparti entre les deux partenaires pendant les 3 années du projet.

✓ Sur les 1.350 ha qui seront emblavés pendant la durée du projet nous avons prévu 50 millions de dépense d'engrais sont un ratio de 37.000 par ha. Les formules d'engrais prévues sont le triple 15 et l'urée pour les céréales et le 6-20-10 pour le niébé.

✓ Achat de sacs vides et vignettes

Il s'agit d'acquérir ici des sacs pour le conditionnement des semences, des vignettes pour l'étiquetage sur les 1.700 tonnes attendues.

- ✓ Les frais de transport sont relatifs au coût d'acheminement des semences de la coopérative au centre de triage et les frais de transfert des engrais des coopératives centrales aux antennes de coopératives.

- **Autres services extérieurs A**

- ✓ Les frais de formation, ateliers, visites sont estimés à 18 millions sur les 3 ans soit 6 millions par année. C'est pour la prise en charge des nombreuses séances de formation des techniciens et des producteurs, le séminaire de lancement et de clôture, et les ateliers périodiques pour la présentation du projet, et des résultats annuels et finaux.
- ✓ La visibilité des activités ne sera pas en reste c'est pourquoi nous avons prévu nous avons prévu un montant globale de 2.500.000 F. Il s'agit des frais d'édition de documents de publication (plaquettes, poster..) des frais de presse, et des dépenses liées à la participation des foires pour mieux diffuser et valoriser les acquis du projet.
- ✓ Les frais d'entretien sont relatifs au coût d'entretien et de réparation des véhicules et motos affectées pour suivre les activités du projet.

- **Autres services extérieurs B**

- ✓ Les frais bancaires concernent les agios, commissions, et frais de virement. Ils sont estimés à 400.000 F par année.
- ✓ Les frais de mission constituent la prise en charge des frais de déplacement du personnel scientifique, technique et d'appui (chercheurs, techniciens, contrôleurs et chauffeurs.) pour réaliser les activités du projet.
- ✓ Le poste honoraire et prestation de service servira à renforcer le personnel pour un suivi rapproché des activités. Il s'agira de faire appel à des techniciens qui auront en charge de suivre un groupe de producteurs par zone.
- ✓ 5 millions sont prévus par année pour auditer les activités du projet.
- ✓ Les couts indirects (20%) sont répartis représentent les frais de coordination suivi, reportage et la prise entre charge de certaines dépenses de fonctionnement ou d'investissement non prévues dans les couts directs.

18. CONTREPARTIE DES DIFFERENTS PARTICIPANTS

Pour ce qui est des ressources humaines, les agents du RESOPP seront mobilisés pour l'exécution des activités. Le dispositif d'appui est énuméré un peu plus haut.

Les 23 magasins de stockage (d'une capacité de 250 tonnes chacune), les équipements de stockage et de traitement vont faciliter le stockage, le conditionnement et la conservation des semences récoltées.

Des véhicules et plus d'une dizaine de motos seront mobilisés à temps plein pour le suivi des zones difficilement accessibles.

19. SUIVI DU PROJET

N°	Énoncé du résultat attendu (mile stone)	Description des activités	Lignes budgétaires mobilisées	Montant	Moyens de vérification de l'atteinte du résultat (livrable)	Date de début	Date de Fin
R1	Les acteurs semenciers sont formés sur les bonnes pratiques agricoles et sur la législation semencière	A11 : Former les formateurs sur les bonnes pratiques de production	Séminaires, Ateliers Fournitures bureau	8 500 000 F	Rapports et factures	Début T ¹⁶ ₁	Fin T1
		A12 : Démultiplier la formation au niveau des producteurs de semences	Séminaires, Ateliers Fournitures bureau Transport	11 500 000 F	Rapports et factures	Début T1	Fin T2
R2	Des semences de mil, sorgho, maïs et niébé de niveau base et RI sont produites et commercialisées au niveau des zones rurales	A23 : Organiser des visites d'échange autour des zones de production	Séminaires, Ateliers Fournitures bureau Investissement	6 000 000 F	Rapports et factures Rapport DISEM	Début T1	Fin T1
		A21 : Produire 129 kg des semences de pré-base de sorgho, 52 kg pour le mil, 261 kg de maïs et 360 kg pour le niébé	Production Personnel Investissement	4 300 000 F	Factures Bulletin de paie	Début T2	Fin T6
		A22 : Produire des semences de mil, sorgho, et maïs dans tous les villages d'intervention du RESOPP	Production Personnel Investissement	69 455 000 F	Factures Bulletin de paie Rapports coopératives	Début T1	Fin T2
R3	Les disponibilités en semence de qualité augmentent au niveau des différentes zones agro-écologiques du Sénégal	A31 : Constituer des stocks de semences au niveau des différentes coopératives	Commercialisation Investissement	4000000 F	Les ordres de missions Reçu de dépôts	Début T3	Fin T8
		A32 : Encourager les réserves de semences chez les producteurs de semences spécialisés	Commercialisation Investissement	1500000 F	Factures Mission PV de rencontre	Début T1	Fin T6

¹⁶ Trimestre

		A33 : Faciliter l'accès aux semences des vulnérables par subvention de la coopératives	Commercialisation Investissement	3000000 F	Fiches de paiement Factures Ordres de missions Rapport DISEM	Début T2	Fin T7
R4	Les populations rurales des zones agricoles adoptent les nouvelles variétés de semences mil et sorgho	A41 : Commercialiser les semences au niveau des antennes de coopératives, des villages pour faciliter l'accès	Fonctionnement Commercialisation	5 000 000 F	Factures Rapports	Début T3	Fin T8
		A42 : Organiser des foires de semences au niveau des localités et émissions radios et spots	Commercialisation Personnel	5 000 000 F	Factures Mission Rapport foire	Début T3	Fin T7
		A43 : Certifier, conditionner et commercialiser des 25 tonnes de semences produites à travers le territoire national	Commercialisation Fonctionnement	6000000 F	Rapports d'activités Les factures Rapport DISEM	Début T2	Fin T8
R5	Les acteurs de la filière semencière sont appuyés et accompagnés à la professionnalisation	A51 : Contractualiser avec les producteurs et les autres opérateurs semenciers (acheteurs potentiels), ONG, etc.	Fonctionnement	1500 000 F	Bon de livraison Rapports d'activités	Début T3	Fin T8
		A51 : Accompagner les acteurs à l'accès financement de la campagne	Fonctionnement	4000 000 F	Reçu d'ouverture de compte Dossier de crédit	Début T3	Fin T8

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DAPSA 2012; Rapport Champagne 2011_2012

FAOSTAT, 2005;

IRD, 2009

Ndao A. (2009) : *Étude de l'assurance indicielle sur rendements agrégés : cas de l'arachide dans les départements de Nioro, Kaffrine, Tambacounda et Kolda. Mémoire d'ingénieur, option économie rurale, ENSA¹⁷, 60 p.*

OCDE (2009) : *Gestion des risques dans l'agriculture, une approche holistique, OCDE Publications, 2009, 208 p.*

Rapports tests PROMISO 2011;

Sall M. (2009) : *Les systèmes de production dans la région de Kolda : dynamique des innovations à travers l'aviculture villageoise, Mémoire de Master 2 Recherche, Laboratoire Dynamiques Rurales (Université de Toulouse (UTM), École Nationale de Formation Agricole (ENFA), École Nationale Supérieure d'Agronomie de Toulouse (ENSAT), Toulouse. Septembre 2009, 100p.*

Sall N., Diop P.A., Barbedette L. (2010) : « Comment les exploitations familiales peuvent-elles nourrir le Sénégal ?, Évaluation de la portée stratégique de la problématique de la productivité des exploitations familiales », *Synthèse d'étape, FONGS¹⁸, janvier 2010, p. 74*

Annexe I C

Formulaire de sélection environnementale des projets de Développement et Diffusion de technologies

PARTIE A : Brève description du projet agricole proposé

Une superficie de 935 ha de terres est nécessaire pour la multiplication des semences de mil, sorgho maïs et niébé. Pour les spéculations comme le mi et le sorgho, les sols diors, dek dior, sableux limoneux sont cultivés dans les zones (voir tableau sur les zones de production). Pour le maïs, la zone sud du bassin arachidier sera ciblée (Kounghel) et la Casamance (Sédhiou).

Partie B: Brève description de la situation environnementale et identification des impacts environnementaux et sociaux

1. L'environnement naturel

(a) Décrire la formation du sol, la topographie, la végétation de l'endroit/adjacente à la zone d'exécution du projet agricole _____

(b) Faire une estimation et indiquer la végétation qui pourrait être dégagée _____

(c) Y a-t-il des zones sensibles sur le plan environnemental ou des espèces menacées d'extinction

2. Écologie des rivières et des lacs

Y a-t-il une possibilité que, du fait de l'exécution et de l'exploitation de l'activité agricole, l'écologie des rivières ou des lacs pourra être affectée négativement. **Non**

3. Aires protégées

La zone se trouvant autour du site du projet se trouve-t-elle à l'intérieur ou est-elle adjacente à des aires protégées quelconques tracées par le gouvernement (parc national, réserve nationale, site d'héritage mondial, etc.) ? **Non**

Si l'exécution/mise en service s'effectuent en dehors d'une aire protégée (ou dans ses environs), sont-elle susceptible d'affecter négativement l'écologie de l'aire protégée (exemple : interférence les routes

¹⁷ Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture

¹⁸ Fédération des ONG du Sénégal

de migration de mammifères ou d'oiseaux)? **Non**

4. Géologie et sols

Y a-t-il des zones de possible instabilité géologique ou du sol (prédisposition à l'érosion, aux glissements de terrains, à l'affaissement)? **Non**

5. Paysage/esthétique

Y a-t-il possibilité que les travaux affectent négativement l'aspect esthétique du paysage local? **Non**

6. Site historique, archéologique ou d'héritage culturel. Sur la base des sources disponibles, des consultations avec les autorités locales, des connaissances et/ou observations locales, le projet pourrait-il altérer des sites historiques, archéologiques ou d'héritage culture ou faudrait-il faire des fouilles tout près ? **Non**

7. Compensation et ou acquisition des terres

L'acquisition de terres ou la perte, le déni ou la restriction d'accès au terrain ou aux autres ressources économiques seront-ils le fait du projet concerné? **Non**

8. Perte de récoltes, arbres fruitiers, et infrastructures domestiques

Le projet concerné provoquera –t-il la perte permanente ou temporaire de récoltes, arbres fruitiers, ou infrastructures domestiques ? **Non**

9. Pollution par bruit pendant l'exécution et la mise en œuvre du projet

Le niveau de bruit pendant la mise en œuvre du projet concerné va-t-il dépasser les limites de bruit acceptables? **Non**

10. Déchets solides ou liquides

L'activité concernée va-t-elle générer des déchets solides ou liquides? **Oui** Si "Oui", le projet dispose-t-il d'un plan pour leur ramassage et leur évacuation? **Oui**

Les emballages des produits chimiques peuvent générer des déchets solides, le projet, avec les membres du conseil d'administration vont s'atteler dans la sensibilisation et la formation sur les actions et mesures de traitement des déchets.

11. Consultation du public

Lors de la préparation et la mise en œuvre du projet, la consultation et la participation du public ont-elles été recherchées? **Oui** Si "Oui",

Les coopérateurs se réunissent avant chaque campagne pour décrire les objectifs de production et les ressources nécessaires à travers des rencontres des conseils d'administration. Les producteurs de semences sont les membres du conseil et décident de superficies dans les différentes zones (communautés rurales, villages etc.).

Partie C : Mesures d'atténuation

Pour toutes les réponses « Oui », les PFES, en consultation avec les institutions techniques locales, en particulier celles qui sont chargées de l'environnement, devraient décrire brièvement les mesures prises à cet effet.

Partie D : Classification du projet et travail environnemental

Projet de type : A **B** C

Travail environnemental nécessaire :

Pas de travail environnemental

Simplemesures de mitigation

Etude d'Impact Environnemental

ANNEXE IC' IDENTIFICATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

1. L'environnement naturel et socioéconomique

Le projet pourrait-il affecter négativement les sites suivants ?

- Aires protégées (parc, réserve, forêt classée, etc.) Non
- Forêts riveraines Non
- Zones humides (lacs, rivières, zones inondées par saison) Non
- Sites géologiques instables Non
- Paysage/esthétique Non
- Site historique, archéologique ou d'héritage culturel Non
- Perte de récoltes, arbres fruitiers, etc. Non
- Compensation et ou acquisition des terres Non

2. Produits toxiques/contaminants (gestion et protection)

- Le projet va-t-il utiliser des produits toxiques/contaminants en grandes quantités ? Non
- En cas d'utilisation de produits toxiques/contaminants, le projet prévoit-il des mesures de gestion des résidus ? Oui
- En cas d'utilisation de produits toxiques/contaminants, le projet prévoit-il des mesures de protection ? Oui

3. Déchets solides ou liquides

Le projet va-t-il générer des déchets solides ou liquides? Oui, emballages des produits chimiques

Le projet, avec les membres du conseil d'administration vont s'atteler dans la sensibilisation et la formation sur les actions et mesures de traitement des déchets.

Partie C : Mesures environnementales d'atténuation

Pour toutes les réponses « Oui », les PFE, en consultation avec les agences locales, en particulier celles qui sont chargées de l'environnement, devraient décrire brièvement les mesures prises à cet effet.

Partie D : Classification du projet et travail environnemental

- Projet sans impacts significatifs
- Projet nécessitant simplement l'intégration de simples mesures de mitigation B
- Etude complémentaire à faire

CV des personnes impliquées

Nom : Cissé
Prénom : NDiaga
Date et lieu de naissance: Le 25 Février 1952 à Rufisque, Sénégal
Nationalité : Sénégalaise
Situation matrimoniale : Marié, 3 enfants
Adresse : ISRA / CNRA Bp 53 Bambey, Sénégal
: Tél: Bureau (221) 973-63-48. Dom : 973-64-51. Cell : 775809237.
E-mail : ncisse@refer.sn

Cursus scolaire et universitaire :

- **PH.D** : Génétique et Amélioration des plantes : Déc. 1995 à Purdue University (USA).
- **Masters** : En Agronomie (Amélioration des plantes), juillet 1983 University of California Davis.
- **Ingénieur** : Agronome, Septembre 1979, Institut Agronomique Nicolae Balcescu (IANB) Bucarest (Roumanie).
- **D.U.E.L 1** : Histoire, géographie, juin 1974, Université de Dakar.
- **Bac. D** : Juillet 1973, Lycée Abdoulaye Sadju de Rufisque.

Profession : Chercheur
Spécialisation: Génétique et amélioration des plantes
Accomplissement : Création et vulgarisation au Sénégal des variétés de niébé:

- Mouride: 1992
- Melakh : 1996
- Yacine : 2004

Distinction : **Lauréat du Prix d'Encouragement**, du Grand Prix du Président de la République pour les Sciences, Edition 1999.

Expérience professionnelle :

Employeur : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), 1983-

Responsabilité :

- 2008- Membre du comité technique et scientifique du projet « Pulse-CRSP ». (MSU).
- 2004- Membre du comité scientifique et technique du projet « Bean-Cowpea

Collaborative Research Support Project » (CRSP). Michigan State University(MSU).

- 2004- ‘Co-chair’ du comité directeur du projet CRSP-Niébé (MSU).
- 2003- Membre du comité scientifique de l’association pour l’amélioration génétique du niébé. Fondation pour la Technologie de l’Agriculture Africaine (AATF), Nairobi.
- 2001- Chef du groupe Génétique et Amélioration des plantes. ISRA.
- Coordinateur du projet ISRA-INTSORMIL CRSP (International Sorghum-Millet Collaborative Research Support Project). University of Nebraska Lincoln, USA.
- 2001- ; 1988-1991:Coordinateur du projet ISRA-CRSP Niébé.U de Californie Riverside
- 2001- Coordinateur technique pour la contractualisation du projet Initiative Mil Sorgho. Sassakawa-Global 2000. Bamako.
- 1988-1991 : Membre du comité directeur du Réseau Niébé de l’Afrique de l’Ouest et du Centre (RENACO). OAU-Safgrad. Ouagadougou, Burkina Faso.
- 1984-1988 : Membre du comité scientifique du projet ‘Mil, Sorgho, Maïs, Niébé’. Institut du Sahel, Cilss. Bamako, Mali.
- 2001- Sélectionneur sorgho. ISRA/CNRA Bambey.
- 1996-1998- Sélection du cotonnier
- 1983- Sélectionneur niébé. ISRA/CNRA Bambey.

Affiliation:1983 - Crop Sciences Society of America, American Society of Agronomy.

2005 - Public Research and Regulation Initiative (PRRI)

• **Consultations**

ACTIVITES	CONTACTS	PERIODE	
		De	A
Assistance à des étudiants en PHD	Katy Ibrahima, Ag. Administration Purdue University West Lafayette In.47906, USA. kgi@agad.purdue.edu (765) 4948462	28/4/00	5/5/2000
Préparation du document de projet CRSP-Niébé-sélection variétale (2002-2007)		24/1/01	30/1/2001
Conception, suivi et analyses d’essais en milieu paysan	ONG : EWA, BP501 RP, Thies, Senegal; ewa@sentoo.sn (221) 33 9517141	1/10/01 2/5/2002	31/11/2001 31/12/2002
Elaboration du Catalogue Régional des	The Mitchell group BP.E. 3670	12/10/01	31/10/01

Variétés vulgarisées dans Les Pays Membres du CILSS	Bamako, MALI T/F: (223) 23.53.39 Kareen Ramsey E-mail: kramsey@afribone.net.ml	5/1/02	12/1/2002
Elaboration d'un document sur la culture traditionnelle du niébé au Sénégal (version française et Anglaise)	FAO, Viale delle terme di Caracalla, 00100-Rome Italia Helena.GomezMacpherson@fao.org AG1GOMAH@UCO.ES	25/11/02	31/3/03
Coordinateur du groupe Sénégal pour la préparation du document de projet sur l'irrigation des cultures.	Jordi Comas Angelet Departament d'Enginyeria Agroalimentaria i Biotecnologia Universitat Politècnica de Catalunya Edifici ESAB Campus del Baix Llobregat Avinguda del Canal Olímpic s/n 08860 Castelldefels tel. 93 552 10 88 jordi.comas-angelet@upc.es	Juin 2004	Décembre 2005
Evaluation des documents de cadre national de bio-sécurité de 5 pays Africains.	Harold Roy-Macauley CORAF/WECARD, 7, Avenue Bourguiba, BP 48 Dakar Senegal Tel: (221) 825 4823 825 9618 Fax: (221) 8255569 hroymac@sentoo.sn	Juin 2005	Juillet 2005
Adoption des technologies de mil, sorgho et niébé introduites par le PADER dans 3 communautés rurales	ONG : EWA, BP501 RP, Thies, Senegal; ewa@sentoo.sn (221) 33 9517141	7/2008	12/2008
Production, transformation et commercialisation du mil et sorgho	Projet intormil ; Ouendeba Botorou ICRISAT, Niamey-Niger bouendeba@yahoo.com	2003	2007

Langues connues	Lecture	Ecriture	Langage
Wolof	moyenne	moyenne	excellent
Français	excellente	excellente	excellent
Anglais	excellente	excellente	excellent
Roumain	excellente	excellente	très bon

Publications

Articles de Journaux

- Khady Ba, Emmanuel Tine, Jacqueline Destain, NdiagaCissé, Philippe Thonart. 2010. Caractérisation et potentialités de maltage de variétés améliorées de sorgho blanc cultivées au Sénégal. *Biotechnol. Agron. Soc. Environ. (BASE)*, 2010 14(1), 131-139.
- Tonessia C1, 3, Wade M.2, Cissé N2, 1, Aké Severin3. 2009. Caractérisation de *Striga gesnerioides* (Willd.) Vatke du Sénégal : réactions de plusieurs cultivars de niébé (*Vigna unguiculata* (L.) Walp.). *Journal of Applied Biosciences* 24: 1462 - 1476
- Wellington Muchero¹, Ndeye N. Diop², Prasanna R. Bhat³, Raymond D. Fenton², Marti Pottorff², Sarah Hearne⁴, Ndiaga Cisse⁵, Christian Fatokun⁴, Jeffrey D. Ehlers², Philip Roberts¹ and Timothy J. Close². 2009. A consensus genetic map of cowpea [*Vigna unguiculata* (L) Walp.] and synteny based on EST-derived SNPs. *PNAS*.
www.pnas.org/cgi/doi/10.1073/pnas.0905886106
- Charles Konan Kouakou, Harold Roy-Macauley, MameCodouGueye, Marie Claire Otto, Jean-François Rami, NdiagaCissé, et Rémi S Pasquet. 2007. Diversité génétique des variétés traditionnelles de niébé [*Vigna unguiculata* (L.) Walp.] au Sénégal : étude préliminaire. *Plant Genetic Resources Newsletter*, 2007, No. 152: 33-44.
- Louis Prom, NdiagaCisse, OusmaneNdoye. 2007. Assessing the vulnerability of selected sorghum lines from the United States of America to long smut (*Sporisorium ehrenbergii* Vanky) disease. *Crop Protection* 26 (2007) 1771–1776.
- CisséNdiaga, NdiayeMbaye, SeneAssane. 2005. Registration of ‘ Yacine ‘ cowpea. *Crop Science* 45: 413-414.
- CisséNdiaga, G. Ejeta. 2003. Genetic variation and relationship for seedling vigor traits in Sorghum. *Crop Science*. Vol. 43. 824-828.
- Anthony E. Hall, NdiagaCisse, Samba Thiaw, Hassan O. A. Elawad, Jeffrey D. Ehlers, Abdelbagi M. Ismail, Richard L. Fery, Philip A. Roberts, Laurie W. Kitch, Larry L. Murdock, OusmaneBoukar, R. D. Phillips and K. H. McWatters. 2003. Development of cowpea cultivars and germplasm by the bean/cowpea CRSP. *Field crop research*. (82) :103-134.
- Aoubek, A., N'D. Cissé, M. Djitéye, J. Naino, A. Rouamba et M. Sié. 2003: Catalogue régional des variétés de semences vulgarisées dans les pays membres du CILSS. Institut du Sahel (INSAH)/ Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), Bamako, Mali. ISBN 2 9122693 27 6.
- CisséNdiaga et Moctar Wade. 2003. Résistance de variétés de Niébé [*Vigna unguiculata* (L.) Walp.] au *Striga gesnerioides*. *Bulletin de l'IFAN*. Accepté le 2/6/03.
- CisséNdiaga 2001. Résistance à la Chaleur chez le Niébé en Conditions de Jours Courts. *Revue Sciences et Technique ; Série Sciences Naturelles et Agronomie (Burkina Faso)*.

VOL. 25.NO2, PP.7-15.

CisséNdiaga. 2001. Genotype x Row Spacing and Environment Interaction of Cowpea in Semiarid Zones. African Crop Science Journal, Vol.9.No2, pp. 359-367, 2001.

CisséNdiaga, NdiayeMbaye, Thiaw Samba and Anthony Hall, 1997. Registration of « Melakh » cowpea. Crop Science 37:1978.

CisséNdiaga, NdiayeMbaye, Thiaw Samba and Anthony Hall, 1995. Registration of « Mouride » cowpea. Crop Science 35:1215 - 1216.

Chapitres de livres

Hall A.E., Ismail, A.M., Ehlers, J.D., Marfo, K.O., Cisse, N., Thiaw, S., Close, T.J., 2002.

Breeding cowpea for tolerance to temperature extremes and adaptation to drought. **In** Fatokun, C.A., S.A. Tarawalli, B.B. Singh, P.M. Kormawa, and M. Tamo (editors).

2002. Challenges and opportunities for enhancing sustainable cowpea production.

Proceedings of the World Cowpea Research Conference III, Ibadan, Nigeria, 4-7

September 2000, IITA, Ibadan, Nigeria, Pages 14 – 21.

CisséNdiaga: La culture du sorgho au Sénégal. **In:** Jordi Comas et Helena Gomez

Macpherson (editors). 2002. La culture du sorgho de décrue en Afrique de l'Ouest et du Centre; Situation actuelle et définition d'un plan d'action regional. UPC, Barcelone, Espagne, pages 111-121.

CisséNdiaga, JosephWey, DogoSeck, Momar Talla Gueye, Mamadou Gueye. 2004. Les légumineuses à graines. **In :** Bilan de la Recherche Agricole. Cirad-ISRA (In Press)

Articles in Proceedings

CisséNdiaga, S. Thiaw, D. Seck, M. Baldé, M. Ndiaye, A. Ndiaye, M. Wade. 2001.

Breeding Cowpea for the sahelian zone and resistance to striga and diseases.

Proceedings: Midcourse 2000 Researchers Meeting; April 9-14, 2000. Bean/Cowpea

Collaborative Research Support Program. East Lansing, Michigan. Pages 9-10.

A.E. Hall, J.D. Ehlers, A.M. Ismail, P.A. Roberts, S. Thiaw, N. Cissé, K.O. Marfo. 2001.

Breeding cowpea for California and Africa, Resistance to Nematode, Heat and drought, and cowpea mapping. Proceedings: Midcourse 2000 Researchers Meeting; April 9-14,

2000. Bean/Cowpea Collaborative Research Support Program. East Lansing,

Michigan,

Pages 11-13.

GebisaEjeta, Peter B. Goldsborough, Mitchell R. Tuinstra, Edwin M. Grote, AbebeMenkir, Yahia Ibrahim, NdiagaCisse, YohanWeerasuriya, AdmasuMelakeberhan, and Coralie A .Shaner. 2000. Molecular marker applications in sorghum. Workshop on Application of molecular on sorghum breeding. Nigeria, 16-20 August, 1999.

Publications sur Page Web.

Cissé, N., and A.E. Hall. 2003. Traditional cowpea in Senegal, a case study. FAO [online]. Available at:
http://www.fao.org/ag/agp/agpc/doc/publicat/cowpea_cisse/cowpea_cisse_e.htm
(verified 30 January 2005). FAO, Rome

Cissé, N., and A.E. Hall. 2003. La culture Traditionnelle du niébé au Sénégal, Etude de cas. FAO [online]. Available at:
http://www.fao.org/ag/agp/agpc/doc/publicat/cowpea_cisse/cowpea_cisse_e.htm
(verified 30 January 2005). FAO, Rome

Documents de vulgarisation

CisséNdiaga, 2007. Guide de production de semences. Atelier de Développement Autrichien (EWA). Cellule centrale d'appui technique. BP 501 RP, Thiès. 22 pages.

CisséNdiaga, 1999. Création et diffusion des variétés de niébé Mouride et Mélakh. Grand prix du président république pour les sciences, 1999. Lauréat du prix d'encouragement. Ministère de la recherche Scientifique.4p.

CisséNdiaga, Thiaw Samba, NdiayeMbaye, and Anthony Hall, 1996. Guide de production de niébé. Fiches techniques, Unival-Isra. Vol. 6, n° 2, pp 21.

Hall, A.E., Cisse, N., Thiaw, S., Ndiaye, M., Faye, M.D., Balde, M., 1996. Cowpea production bulletin for Senegal. Univ Calif. Special Publ. 11 p.

DETAILS PERSONNELS

Nom: **SY**

Prénom: **Ousmane**

Fonction : **Sélectionneur mil**

Date de naissance: **02 Janvier 1957**

Nationalité: **Sénégalaise**

Situation matrimonial : **Marié + 04 enfants**

Permis de conduit: **Permis B**

Moyen de transport personnel Oui/**Non**

ADRESSE PERSONNELLE:

Mr Ousmane SY
Sélectionneur mil
BP 53, ISRA/CNRA, Bambey
SENEGAL
Tel/fax: +221 33 973 63 48
Dom: +221 33 973 40 62
Cell: +221 77 652 80 19
Email: oussousyso@yahoo.fr

ETUDES SUPERIEURES

2006, Master en sciences biologiques (Msc), Université de Birmingham (Angleterre) ;

1988, Certificate en crop breeding (BREEDING), International Centre for Crop Research for the Semi-Arid Tropic (ICRISAT), Hyderabad (India);

1986, Certificat en conservation et utilisation des ressources phytogénétiques (Certificat), Faculté des régions Chaudes, Gembloux (Belgique) ;

1983, Certificat en technologie semencière(Certificat), International Institute for Tropical Agriculture (IITA), Ibadan (Nigeria)

1980, Diplôme universitaire de Technologie (DUT), Université Cheikh AntaDiop de Dakar (Sénégal) ;

1978, Baccalauréat technique mathématique (Bac E), Lycée technique André Peytavin de Saint-Louis (Sénégal)

STAGES ET FORMATIONS PROFESSIONNELLES:

2009 (9-11/02), **stage de formation sur les techniques opérationnelles dans la sélection du mil et l'analyse des données multi locaux en GENSTAT** (Institut: ICRISAT / Niamey / NIGER).

2008 (15/10-23/11), **stage sur les mesures préventives à prendre pour travailler ou utiliser des variétés et produits obtenus par manipulation génétique (OGM) (BIOSECURITE)**, Université de Bamako (Mali).

2008 (16-26/05), **stage de formation en statistiques sur les méthodes de gestion des résultats des données de recherches agronomiques** (ICRISAT / Bamako / MALI).

2008, (15-21/02), **stage de formation en statistiques sur l'analyse des données et l'interprétation des résultats des données de recherches agronomiques** (ICRISAT / Bamako / MALI).

2008 (28/06-11/07), **stage de formation sur l'utilisation des marqueurs moléculaires pour assister la sélection des plantes et la caractérisation des ressources génétiques** (Université Legon de Accra (Ghana).

2007(3-8/11), **stage de formation sur les méthodes et techniques de sélection participative des plantes** (NARI/Barentu/ERYTREA).

2007(), **stage de formation sur les Concepts et techniques pour la fabrication d'hybrides de mil et de sorghos** (ICRISAT / Bamako / MALI).

1999/2000 (20/12/1999-10/01/2000), **stage de formation sur la Protection des espèces oléagineuses contre les déprédateurs en Afrique de l'Ouest** (Centre AGHRYMET / Niamey / NIGER).

1989/1990 (10/11/1989-10/01/1990), **stage de formation sur les technologies semencières et les méthodes de conservation à moindre coût des semences en Afrique de l'Ouest** (ICRISAT / Niamey / NIGER).

1983 (10-30/08), **stage de formation sur les techniques de conservation en cour, moyen et long termes** (IITA, Ibadan, NIGERIA).

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

De 1981 à 2004, assistant de recherché en sélection variétale au Centre National de Recherches Agronomiques (CNRA) de Bambey.

A partir de 2006, sélectionneur mil et responsable gestion des ressources génétiques au Centre National de Recherches Agronomiques (CNRA) de Bambey.

EXPERIENCES EN INFORMATIQUE

	Aucune notion	Débutant	Standard	Maîtrise
MS Word				X
Excel				X
Database			X	
Graphiques				X
AutoCAD	X			
Programming	X			

DIVERS:**LANGUES DE TRAVAIL:**

Language	Débutant	Moyen	Maîtrise
Anglais			X
Français			X
Locale			X

DOMAINE DE COMPÉTENCE:

Sélection végétale

Agronomie générale

Technologie des semences

Conservation et Utilisation des Ressources Génétiques et Phytogénétiques

Biométrie et Statistiques agricoles.

DOMAINE DE SPECIALISATION:

Master of Sciences (Agronomie et biologie végétale).

SITUATION PRESENTE :

Assistant de recherches, sélectionneur mil et responsable de la gestion des ressources génétiques.

Doctorant à l'Ecole Doctorale Sciences de la Vie et de la Terre (ED/SEV), Université Cheikh AntaDiop, département Biologie Végétale (BV/UCAD), Dakar/SENEGAL

HOBBY :

Aime le sport (football), la natation et la lecture.

SOUHAIT:

Faire le Ph D et aller à la Mecque.

PUBLICATIONS PERSONNELLES:

PremMathur, I.S. Kherwal, O. SY et al., 2009

Key access and utilization descriptors for pearl millet genetic resources (USDA, ARS, GRIN, ICRISAT, 2009)

Sy O., 2006

ECOGEOGRAPHICAL SURVEY OF FORAGE LEGUMES OF THE SOUTHERN COMMONWEALTH INDEPENDENT STATES (CIS), Mémoire de fin d'études pour l'obtention du grade de Master of Sciences on Conservation and Utilisation of Plant Genetiques Resources, University of Birmingham, 2006, 2volumes, 60p+tableaux et resultants avec 177figures.

A Fofana et Sy O., 2006

Combiningability among five varieties of pearl millet (*Penisetum glaucum* (L.) R. Br. R. Br); Revue Sénégalaise des Recherches Agricoles et Agroalimentaires (RSRAA). Vol. 1 n° 02, Juillet-Décembre 2006.

Fofana A. et Sy O., 2001

Amélioration variétale du mil, Rapport analytique 2001, résultats des essais conduits durant l'hivernage 2000 à Bambey, Niore et Louga, 7p + tableaux + figures ;

Sy O., 2001

Rapport de stage, séminaire de formation sur la lutte intégrée des légumineuses et des autres cultures industrielles, tenu à Niamey du 10/09 au 13/10/2001, 33p + tableaux ;

Ndiaye M et Sy O., 1999

Programme de relance de la production de semences des cultures vivrières: production de semences de mil, rapport de contre-saison, 1999, Bambey 15p + tableaux ;

Ndoye O. et Sy O., 1999

Rapport sur la situation des conditions de conservations des semences au niveau du CNRA et plaidoirie pour une meilleure prise en charge, Bambey 1999, 2p.

Sy O., 1989

Rapport de stage, séminaire de formation sur la gestion des ressources génétiques tenu à l'ICRISAT Centre Sahélien, Sadoré du 30/10 au 10/11/ 1989, 35p + tableaux ;

Sy O., 1989

Rapport de diagnostics et de propositions pour une amélioration des conditions de conservations des semences dans le centre, Bambey 1989, 7p + tableaux ;

Ndoye A. T. et Sy O., 1986

Projet régional d'amélioration des mils, sorghos, niébés et maïs, essais régionaux mil 1985 au Sénégal. Congrès de PRAIA le 22 Mars 1986, 12p + tableaux.

Ndoye A. T. et Sy O., 1986

Comportement des nouvelles variétés de mil en milieu paysan. Réunion d'évaluation du programme mil du 19 au 21 Mars 1986, 12p + tableaux ;

Ndoye A. T. et Sy O., 1985

Projet régional d'amélioration des mils, sorghos, niébés et maïs, essais régionaux mil 1985 au Sénégal, bilan de quatre années d'expérimentation. Rapport présenté à Ouagadougou du 25 au 28 Février 1985, 26p + tableaux ;

CURRICULUM VITAE

IDENTIFICATION

Nom :	DIOP	Nationalité :	Sénégalaise
Prénoms :	Arona	Etat civil et nombre d'enfants :	Marié 4 enfants
Age :	43 ans	Sexe :	Masculin
Adresse :	HLM route de M'bour villa 109 Thiès BP : 501-Thiès tel : GSM : 77 658 09 55		
E-mail :	arona.diop@resopp-sn.org, raune68@yahoo.fr ,		

Formations et diplômes

Etablissements	Diplômes obtenus
Lycée Malick Sy de Thiès	Baccalauréat scientifique (série D)
Ecole Nationale des Cadres Ruraux de Bambey	Diplôme d'Ingénieur des Travaux Agricoles
Faculté des sciences agronomiques de Gembloux (Belgique)	Certificat de formation en gestion du cycle de Projets de sécurité alimentaire en vue d'un développement durable
Ecole Privée de Formation en Informatique	Certificat de bureautique en Informatique
Institut Supérieur de Management	Diplôme supérieur de Management en cours Master

Stages et autres formations

Thèmes	Formateurs	Années
Bonne gouvernance des institutions de micro finance (Modèle CGAP)	Cabinet Praxis Micro finance	Juin 2008
Gestion des Risques Opérationnels des institutions de micro finance (Modèle CGAP)	Cabinet Praxis Micro finance	Mai 2008
Analyse Financière des institutions de micro finance (Modèle CGAP)	Cabinet Praxis Micro finance	Mai 2008
Principes fondamentaux de la comptabilité des institutions de micro finance (Modèle CGAP)	Cabinet Praxis Micro finance	Avril 2008
Mesure et contrôle des impayés calcul et fixation des taux d'intérêt (Modèle CGAP)	Cabinet Praxis Micro finance	Septembre 2007
Cadre légal et réglementaire des Institutions de micro finance (Modèle CGAP)	Cabinet Praxis Micro finance	Août 2007
Anglais des affaires	Institut Supérieur de Management	Juillet - Décembre 2007
Formation en genre	Babacar Sow (CESAG)	Septembre 2003
Séminaire d'initiation à la micro finance	Cabinet M21	Août 2003
Ingénierie de la formation	CIFA	Mai 2002
Séminaire sur la MARP	Khaly Sylla et Mr Lô	Avril 2002

Domaine de compétences

- Agronomie
- Développement rural
- Bases de la production animale
- Développement organisationnel en milieu rural (Coopératives, Associations, Comités villageoises de développement etc.....)
- Entreprenariat rural
- Gestion de projets (Bonne maîtrise des six phases du cycle de Projets : Programmation jusqu'à l'évaluation en passant par le cadre logique)
- Micro finance (Comptabilité, élaboration et analyse des états financiers, ...)
- Bonne maîtrise des outils de planification stratégiques (MARP, PIPO, DIP...)
- Management (Gestion des ressources humaines, Marketing, Management de la qualité, Contrôle et audit, droit des entreprises, stratégie d'entreprises, Gestion d'entreprises, Analyse financière, Economie rurale.....)
- Bonne expérience sur le fonctionnement des institutions d'épargne et crédit : coopératives agricoles, mutuelles....

Expériences professionnelles

<u>Employeurs</u>	Périodes	Statuts	Descriptions sommaires des postes
Réseau des Organisations paysannes et Pastorales du Sénégal (RESOPP)	<i>Depuis Aout 2010</i>	Directeur	Coordonner les activités du Réseau qui compte 32 unités coopératives agricoles qui comptent 32.000 adhérents répartis dans 5 régions du Sénégal. Assurer la gestion administrative et financière du RESOPP
ONG Aide au Développement Gembloux (ADG)	<i>Janvier 2010 à juillet 2010</i>	Coordinateur adjoint Afrique de l'ouest	Assister le coordinateur dans ses différentes tâches quotidiennes Coordonner les activités du développement rural
Consortium des ONG Autrichienne et Belge (EWA et ADG) pour l'exécution du PADER	<i>De 20006 à 2009</i>	Directeur adjoint du PADER (Programme d'Action pour un DE veloppement Rural juste et Durable : PADER)	-Appuyer le développement rural de 22 communautés rurales (905 villages) réparties dans 6 départements du Sénégal avec une équipe pluridisciplinaire de plus de 70 agents -Assister le Directeur du PADER dans ses différentes tâches quotidiennes. -Assurer la coordination du PADER en cas d'absence du Directeur
ONG Autrichienne EWA/PADER	<i>De Janvier 2001 à Décembre 2005</i>	Chef de projet PADER-T	Assurer la gestion technique et financière du Programme d'Action pour un DE veloppement Rural juste et Durable à Tivaouane (62 villages concernés) région de Thiès avec la supervision d'une équipe pluridisciplinaire de 11 personnes
ONG Autrichienne EWA/PADER	Mars 2000 à janv. 2001	Chef de secteur	Coordonner les activités de développements agricoles et d'élevages dans 15 villages de la région de Thiès
ONG Belge AQUADEV	Juin 99 à Fév. 2000	Chef de zone	Assurer le suivi technique des activités de production de semences de mil et niébé (670 ha) dans 3 villages de la zone de Louga
Direction Nationale de l'agriculture/Division des statistiques agricoles	Oct. 97 à Mars 99	Chef d'équipe Enquêteurs	Coordonner les activités de recensement agricole dans une zone du département de Bambey
GIE Junior Entreprise Rurale	Janv. à Sept 97	Président de commission	Chargé de la conception des projets de développement agricole
SODEFITEX	Juillet à oct. 96	Stagiaire	Suivi agronomique des zones de multiplication de semences de coton dans l'arrondissement de Kounkané (Vélingara)

Autres informations pertinentes

- Bonne connaissance de l'informatique (Word, Excel, Access, Internet, Project Manager)
- Bonne connaissance des zones agro écologiques du Sénégal
- Titulaire du permis B
- Langues parlées :
 - Français, wolof : bien
 - Anglais : Assez bien
 - Pulaar : un peu

CURRICULUM VITAE

INFORMATIONS PERSONNELLES

Prénom et nom : Ablaye NDOUR
Profession : Ingénieur Agro économiste
Date de naissance : 12 décembre 1980 à Ndourène Kallene (Sénégal)
Situation matrimoniale : Marié
Nationalité : Sénégalaise
Adresse : S/C son père au quartier Cité Lamy Thiès (Sénégal)
Tel: (221) 77518/15/80 ou 339518558
Courriel : ndour_ablaye02@yahoo.fr, ablaye.ndour@resopp-sn.org

DOMAINES DE COMPETENCES

- Encadrement des producteurs, Animation et capacitation
- Commercialisation des produits agricoles et Intrants, Marketing
- Spécialiste du Système d'Information sur les Marchés (SIM)
- Géo référencement et cartographie des sites de production
- Elaboration et Gestion des projets de développement agricole
- Suivi évaluation, planification opérationnelle, vulgarisation, gestion des stocks, analyse économique et financières etc.
- Etude de filières, Analyse des systèmes agraires, Politiques agricoles,
- Approche genre et sécurité alimentaire
- Maîtrise des outils : Microsoft Office: WORD, EXCEL, POWER POINT, ACCESS, INTERNET; logiciels de Statistique : SPSS, SPHINX PLUS, CIEL en gestion

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

RESOPP (depuis janvier 2011, Responsable Agriculture /Commercialisation et projets au sein du Réseau Coopératif des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal (RESOPP),

- Coordination des activités de production/commercialisation et renforcement de capacités des gérants d'antennes et bénéficiaires des projets,
- Responsable du projet de renforcement des chaînes de valeurs maraîchère sur financement de l'Ambassade Belgique ; investissement et appui à la mise en marché
- Responsable du projet de production de sorgho biologique avec le Programme ce Croissance Economique PCE/USAID
- Responsable du projet recherche-développement et diffusion des technologies dans le WAAPP

MANOBI-Sénégal (Janvier-Décembre 2010) : Agribusiness Services Platform Manager, Chargé de projet renforcement des chaînes de valeurs avec l'appui à la commercialisation, Responsable du Système d'Informations sur les Marchés (SIM) à Manobi: le Xammarsé et services d'assistance des métiers de l'agriculture.

PADER-RESOPP (Décembre 2008 à novembre 2009) responsable du volet suivi évaluation, études de filières, formation et appui à la commercialisation : Diagnostic des stratégies commerciales pour le RESOPP (REseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal qui regroupe des coopératives rurales) et appui aux femmes sur les activités (élevage, transformation de produits agricoles, labellisation et petit commerce).

- Conduite d'une exploitation agricole moderne et conception de projet pour un hôpital moderne en médecine traditionnelle près de Toubab Dialaw.
- **Prestation pour le PADER-RESOPP : (02 mai au 30 novembre 2008) :** Etude sur la filière riz pour la CORAD (Coopérative Rurale des Agropasteurs pour le Développement) et appui aux membres de la coopérative pour une meilleure gestion de leurs activités agricoles. La zone d'étude fut le département de Podor.

- **Autres taches :** Appui aux femmes membres du RESOPP en relation avec l'approche genre dans l'élaboration des projets de développement et promotion des activités génératrices de revenus.
- **Stage au PADER-RESOPP (01 mars au 30 avril 2008)** (Programme D'Action au Développement Rural Juste et Durable) pour une durée de deux mois.
Appui aux femmes membres du RESOPP de Pointe Sarréne à Mbour dans le projet de transformation et commercialisation des produits halieutiques.

Membre de la Recherche Action en Afrique sur les Entreprises sociales et solidaires avec ATOL et Responsable du volet sensibilisation des acteurs du comité restauration du plateau de Thiès (Environnement).

FORMATION ACADEMIQUE

- **2013 :** Master II en Management de projets (en cours)
- **2007 :** Diplôme d'Ingénieur Agronome Spécialisé en Economie Rurale
- **2001-2002 :** Baccalauréat Série S2 (SVT et Sciences Physiques), Lycée Malick Sy Thiès.

ETUDES ET TRAVAUX

2013 : Formation de formateurs sur l'Education Financière (DMF, Février 2013)

2012 : Formation sur la Recherche Agricole Intégrée pour le Développement (CORAF, Décembre 2012)

2011 : Atelier de formation en Contractualisation et Négociation avec USAID/PCE

2011 : Séminaire de formation sur les techniques de production biologique en Afrique avec PCE/USAID en rapport avec les ESS

2011 : Séminaire de formation des formateurs sur la promotion d'itinéraires de cultures améliorées des céréales sèches dans le centre sud bassin arachidier avec l'ISRA et le FNRAA

2011 : Article sur la transformation des produits agricoles au sein de la dynamique féminine des coopératives du RESOPP : un exemple réussi de diminution de la vulnérabilité sociale en milieu rurale, RCPA, décembre 2011

2010 : Article sur l'horticulture urbaine et para urbaine : Aspect commercialisation et impact sur les zones à fort potentiel. FAO, Symposium Dakar 2010, <http://www.fao.org/ag/agp/greencities/en/events/programme.html>

2010 : Stratégie de renforcement des chaînes de valeurs avec appui et mise en relation directe des producteurs avec les marchés grâce à un Système d'Information sur les Marchés (SIM)

2009 : Manuel sur la gestion de la commercialisation au niveau des coopératives avec 05 modules (gestion des stocks, calcul des coûts, recherche de marché avec un SIM, relais de l'information, marketing)

2009 : Etudes des filières (mil, niébé, sorgho) dans différentes zones du Sénégal (Tivaouane, Mbour et Louga)

2008 : Etude de la filière riz dans le département de Podor et diagnostic des stratégies commerciales

2007 : Mémoire de fin d'études, pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agroéconomiste de conception, sur le sujet « **Politiques Agricoles et dynamique de la filière arachide au Sénégal** ». Il était question de diagnostiquer les problèmes d'ordre politique et organisationnel de la filière arachide au Sénégal

2006 : Diagnostic technique et socio-économique de l'exploitation agricole (Arboriculture fruitière, maraîchage et embouche bovine) de Serigne Bassirou Mbacké à Pout (Région de Thiès).

2005 : Stage de découverte de structure à la CNCAS.

PRESTATIONS

- Formation des animateurs et animatrices de l'UGPM avec l'appui de l'ASODIA sur les techniques de commercialisation et la gestion des stocks
- Prestation des GIE appuyés par AVSF au niveau de Kolda sur les techniques de commercialisation et la gestion de l'information sur les marchés
- Formation des coopératives de Ndol ndol sur les techniques d'animation et la gestion de la production
- Formation des membres de l'Association des Producteurs d'Oignon de la vallée appuyée par l'ONG Counterpart International
- Renforcement des capacités commerciales des 32 unités coopératives membres du RESOPP

LANGUES

Langue
Français
Anglais
Ouolof

Expression
Très Bonne
Assez bien
Bonne

Rédaction
Très Bonne
Assez bien
-

REFERENCES

- M. Arona DIOP Directeur du RESOPP Tel : (221) 33 951 85 58.
- M. Abdoulaye NDAO, Responsable Agriculture à l'USAID, Tél: (221) 77 5720608
- Dr Diaga CISSE, chercheur à l'ISRA et Directeur du CERASS, Email : ncisse@refer.sn Tél. : (+221) 33 9514993 ou 77 271 74 27
- Dr Daniel ANNEROSE, Directeur Général de Manobi, Tel : (221)33 869 20 62

ATTESTATION

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation et de mes qualifications.

Ablaye NDOUR

CURRICULUM VITAE

HAMET IDRISSE THIOYE

Master en Agronomie et Agro-alimentaire

Ingénieur des Travaux Agricoles

Adresse : Cité Malick SY, BP : 501 RP/Thiès

Email : hthioye@yahoo.fr ,téléphone Portable : 77 608 63 08

I. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :

- Depuis janvier 2010 : Coordinateur de projet à Koungheul dans le Programme d'Appui à la Souveraineté Alimentaire pour un Mouvement d'Economie Sociale Coopérativiste et Communautaire, PASA MESOCC
- Du 01/01/2007 au 31/12/2009 : Coordinateur du Projet d'Action pour le Développement Rural de Sédhiou, PADER -S
- Du 01/01/2001 au 31/12/2006 : Responsable volet agriculture et développement au PADER

CONSULTANCES ET PRESTATIONS DE SERVICES :

- Du 01/02 au 30/06/2009, Consultant au Projet de Valorisation des produits de l'Agriculture et de l'Élevage dans la Casamance Naturelle (PROVAEC)
- Juillet 2009 : Prestation pour co-animation formation en GERME « Gérer mieux votre entreprise » au profit des gérants des coopératives et entrepreneurs du RESOPP
- Du 01/10/2009 à 02/2010, Consultant-Formateur principal ANREVA et TRAGSA du programme de formation des producteurs de la ferme agricole de Djilakh sur les opérations de post-récolte, de qualité des produits agricoles et logistique et commercialisation
- 09/2009 : Consultant au Prolait et CINAFIL pour le diagnostic de deux micros et petites entreprises agro-alimentaires à Kolda
- 08/2012 : Evaluation du projet de renforcement de la production maraichère des membres du RESOPP

II .DIPLOMES OBTENUS :

- Diplôme d'Ingénieur des Travaux Agricoles avec la mention Bien en février 2001 avec comme option : production végétale
- Attestation pour un perfectionnement professionnel dans les domaines spéciaux de l'environnement : Protection des végétaux, production végétale et pédologie de novembre 2003 à novembre 2004 en Allemagne
- Baccalauréat série scientifique au lycée Limamoulaye de Guédiawaye (1997)
- Brevet de Fin d'Études Moyens (BFEM) en 1993
- Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE) en 1989

III. STAGES INTERNATIONNAUX ET SEMINAIRES :

- Stage Pratique, Méthodologique et Technique en vue de l'Identification, du Développement et de la Diffusion d'Innovations pour l'Amélioration Durable de l'Agriculture Familiale des pays en Développement en 2008 en Belgique
- Formation en GERME avec tous les modules « TRIE, CREE et Germe » en 2006 à Thiès organisé par (EWA & ADG) dans le cadre du PADER
- Formation sur le développement intégré du monde rural des régions semi-arides du Portugal
- Stage en « Entreprises Agricoles : Initiatives et gestion » organisé en Israël en 2003.
- Séminaires de formation en Ingénierie de la formation, en protection des végétaux, sur les techniques de stockage et de conservation des grains avec l'ONG EWA.

IV. FORMATION

- Master II 3A à l'IRC /Montpellier Supagro (Diplôme en cours)
- Etudes supérieures à Bambey à l'école nationale des cadres ruraux sanctionnées par un diplôme d'Ingénieur des Travaux Agricoles (Bac+3)
- Etudes secondaires au lycée Seydina Limamoulaye de Guédiawaye (Baccalauréat)
- Etudes moyennes à Thiaroye au CEM Ndiawar Diagne, (BFEM)
- Etudes primaires à Thiaroye à l'école Massaer Diagne

V. PUBLICATIONS/RAPPORT DE STAGE

- 2012 : Diagnostic et analyse des écarts de rendements au niveau des exploitations agricoles appuyées par le système PASA MESOCC/RESOPP et rôle des coopératives dans la recherche de solution : Cas de la culture du mil
- En 2005 : Diagnostic et analyse de la situation de la protection des végétaux dans les zones encadrées par le Pader et propositions de nouvelles stratégies de lutte.
- En 2003 : Dans le cadre du stage en Israël sur l'entreprise agricole : initiatives et gestion, un projet sur la production et la commercialisation des mangues
- En 2003 / : Elaboration au niveau de Pader-Tivaoune d'un document de formation des producteurs et productrices
- En 2000 : Mémoire de fin d'études élaboré et soutenu qui a pour thème « effets de différents types de fertilisations sur la culture du niébé »
- En 2000 : Dans le cadre de la formation dans le module Entreprenariat rural : Un projet sur la production des semences

VI. AUTRES

- Trésorier général de l'Association PADERE (Partenariat pour un DEveloppement Rural Equitable et Endogène) crée par les anciens cadres du programme PADER
- Membre de l'amicale des anciens boursiers de L'Allemagne
- Membre du club Shaloum des anciens stagiaires en Israël
- Membre de l'amicale des anciens de L'ENCR de Bambey
- Secrétaire générale de L'association sportive de culturelle de Guestu de 1996 à 1998
- Né à Pikine le 30 juillet 1975 de nationalité sénégalaise, marié sans enfants
- Langues parlées : S'exprime et parle parfaitement français, pulaar et woloff
- Bonnes connaissances écrites et orales en anglais et allemand
- Informatique : Word, Classeur Excel, Access et Power Point
- Permis de conduire obtenu de 2001

VII. REFERENCES

- Arona DIOP ; Directeur du RESOPP, anciennement Adjoint au chargé de programme PADER ; Tel : 33 951 85 58
- Docteur Abdelghani SOUIRJI, Représentant EWA au Sénégal et Ethiopie
- Monsieur Nigel Hosford, Chargé de programme PASA MESOCC-RESOPP
Tel : 33 951 71 40

Aminata Samb
Ingénieur des Travaux Agricole
Adresse : Villa n° 144 HLM route de Mbour Extension Thiès
BP 501 RP Thiès, Sénégal
E-mail : aminata_samb@yahoo.fr

☎ : (00221) 77 657 40 71 ; (0221) 77 972

92 92

☎ : (00221) 33 946 71 80

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis Avril 2012 Coordonnatrice CLAT ADG/ PASA-MESOCC Koungheul'

- Assurer l'acquisition et la mise en place des ressources matérielles nécessaires au bon fonctionnement du projet de façon transparente et en conformité avec les directives administratives et financières d'ADG;
- Favoriser et entretenir un climat de concertation et de coopération permanente entre les partenaires à la base, les collectivités locales, les corps déconcentrés de l'Etat, le Bureau de Coordination de la Coopération autrichienne et l'équipe du projet;
- Coordonner et animer les processus participatifs d'identification, de planification et de mise en œuvre des activités du projet en conformité avec le document du projet PASA-MESOCC et en coordination avec les partenaires à la base et institutionnels;
- Superviser l'équipe du projet et s'assurer que les tâches qui lui incombent sont exécutées conformément à la planification ;
- S'assurer que les partenaires à la base assument totalement la maîtrise d'œuvre de toutes les actions financées par le FDLPS ;
- S'assurer que les conventions signées entre ADG et les partenaires à la base sont respectées ;
- Gérer les comptes en banque et les caisses du projet et veiller à ce que la comptabilité du projet soit bien tenue et vérifiée;
- Coordonner la mise en œuvre du système de suivi-évaluation des activités du PASA-MESOCC;
- Assurer la rédaction des rapports périodiques financiers et d'activités et les faire parvenir au Chargé de Programme dans les délais prescrits;
- Veiller à ce que toutes les activités du projet soient documentées par des rapports et des supports multimédias bien archivés;
- Représenter le projet au sein du comité directeur du PASA-MESOCC, du comité de pilotage et de suivi (CPS) du FDLPS et à toute réunion ou cérémonie concernant le projet;
- Assurer la bonne organisation des visites et séjours de service des partenaires à la base et des mandataires des partenaires institutionnels, des bailleurs de fonds et d'ADG.

Novembre 2009 Spécialiste Mil & Sorgho au PCE / USAID

Janvier 2006 : Coordonnatrice de projet PADER/TIVAOUANE.

Mars 2003 : Responsable de volet production de semence d'arachide

Janvier 2002 : Responsable du volet agricole et de la recherche agronomique « Mise en place et suivi des parcelles d'essais variétaux en milieu paysan dans l'ensemble des zones d'action du PADER (PADER/LOUGA, PADER/PODOR, PADER/MBOUR, PADER/TIVAOUANE) et dans la ferme expérimentale de Keur Samba Yacine et de Baïty ».

Mars 2002 : Responsable du volet formation en agriculture et en maraîchage à EWA/PADER/CCAT.

Juin 2002 : Responsable de volet production de semence mil, niébé, sorgho et arachide en milieu paysan et dans les fermes expérimentales de Keur Samba Yacine et de Baïty dans les zones d'action de EWA/PADER (Atelier Autrichien de Développement/ Programme d'Action pour un Développement Rural juste et durable).

Janvier 2001 : Responsable de la zone III (Pambal) « Suivies et conseils des producteurs en grandes cultures » au niveau de EWA/PROMONO (Atelier Autrichien de Développement/ Projet de développement des communautés rurales de Mont Rolland et de Notto Gouye Diama).

Juin 2000 : Stagiaire dans la zone de Pambal « Suivies et conseils des producteurs en grande cultures au niveau de EWA/PADER/PROMONO.

DOMAINE DE COMPETENCE

- Vulgariser les techniques manuelles et attelée de Conservation Farming.
- Introduire les trois technologies de lutte contre le Striga hermonthica.
- Appuyer les producteurs sur la production de sorgho biologique en vue d'être certifiée par ECOCERT. .
- Appuyer des processus participatifs, de mise en œuvre de paniers technologiques et d'actions pouvant contribuer à une augmentation durable de la production et la bonne conservation des ressources naturelles.
- Peut exécuter des travaux de diagnostique et consultation en milieu rural.
- Peut établir un plan global et réaliste de gestion d'un terroir déterminé en relation avec les populations concernées.;
- Peut élaborer des outils de formation /vulgarisation pour assurer la formation et le suivi des producteurs.
- Peut intégrer facilement une équipe multidisciplinaire et assurer sa conduite.
- Peut intégrer et conduire une équipe pluridisciplinaire de diagnostic participatif.

NIVEAU ACADEMIQUE

1999 Ingénieur des Travaux Agricoles (I.T.A.) à l'Ecole Nationale des Cadres Ruraux de Bambey (E.N.C.R.)

1996 Premier année Sciences économiques et de Gestion à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis

1995 Baccalauréat Série D au Collège Jean de la Fontaine

1990 Brevet de Fin d'Etude Moyen (B.F.E.M.) au CEM Ibrahima Thiaw de Dakar

FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Juillet 2010 : Formation en gestion de la qualité sanitaire des produits alimentaire étude de cas « Production biologique du Sorgho »

Mai 2010 : Formation sur les trois technologies de lutte contre le Striga hermonthica du mil

Janvier 2010 : Formation en Conservation Farming à Koussanare

Septembre 2009 : Formation sur la chaine de valeur

Avril 2009 : Séminaire sur le développement organisationnel et la gestion du savoir

Janvier 2008 : Diplôme Supérieur de Management professionnel à l'ISM de Thiès.

Décembre 2006 : Formation en gestion du cycle de projet.

Septembre 2006 : Formation en GERME (Gérer mieux votre entreprise).

Septembre 2003 : Initiation sur le renforcement des connaissances théorique en genre et développement.

Août 2003 : Initiation à la micro-finance.

Avril 2003 : Formation sur la production maraîchère au niveau de PADER/Tivaouane, PADER/Mbour, PADER/Louga, PADER/Podor.

Avril 2002 : Initiation à l'ingénierie de la formation.

Mars 2002 : Session de formation sur la MARP

Février 2002 : Initiation à la solution Vétiver dans la défense et la restauration des sols.

Juillet 2001 : Initiation sur les techniques de protection et de gestion intégrée de la culture du niébé à travers les « Famers Fields School (FFS).

Juillet 2000 : Initiation sur les techniques de protection des cultures et l'utilisation matériel de traitement.

Juin 2000 : Cultures maraîchère, Irrigation goutte à goutte et la Protection des végétaux (Ferme Pilote Keur Momar Sarr).

CONNAISSANCE EN INFORMATIQUE

Word, Excel, PowerPoint, Internet etc

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Langues	Lu	Parlé	Ecrit
Français	Très bien	Très bien	Bien
Anglais	Assez-Bien	Passable	Passable
Wolof	Bien	Très bien	Passable

PERMIS DE CONDUIRE

Permis de conduire B n° 393600 du 26 février 2002 à Dakar

LOISIRS

Je consacre l'essentiel de mon temps libre :

- A lire des documents
- A la recherche
- Au sport de maintien
- Au voyage
- A la discussion

PERSONNES DE REFERENCE

Aliou Ndiaye, Manager Chaine de Valeur Mil /Sorgho USAID/PCE
Tél : (00221) 77 555 70 72 ; (00221) 33 869 77 30

Djibril Moussa Lam Coordonnateur projet PASA MESOCC Thiès
Tél : 00221) 77 654 00 07 ; (00221) 33 951 71 40

Arona Diop ; Directeur RESOPP
Tél (00221) 77 658 09 55, (00221) 33 951 85 58

0000001
12 MAR 2007

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DES BIOCARBURANTS ET DE
DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**

19.03.2007*001690

**Analyse : Arrêté Ministériel portant agrément d'une
Union de coopératives rurales**

**Le Ministre de l'Agriculture, des Biocarburants et de la Sécurité
Alimentaire**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n° 83-07 du 28 janvier 1983 portant statut général des coopératives du Sénégal ;
- Vu** la loi n° 90-07 du 28 juin 1990 relative à l'organisation et au contrôle des entreprises du secteur parapublic et au contrôle des personnes morales de droit privé bénéficiant du concours financier de la puissance publique ;
- Vu** le décret n° 83-320 du 25 mars 1983 fixant les conditions d'application de la loi n° 83-07 du 28 janvier 1983 portant statut général des coopératives du Sénégal ;
- Vu** le décret n° 2004 -561 du 21 avril 2004 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu** le décret n° 2007-300 du 27 février 2007 mettant fin aux fonctions de ministres et fixant la composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007- 330 du 6 mars 2007 portant répartition des services de l'Etat, du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les Ministères ;
- Vu** le procès verbal de la région de Dakar
- Sur** présentation du Directeur de l'Agriculture

ARRETE

Article premier: est agréée à compter de la date de signature du présent arrêté l'union nationale de coopératives rurales ci-après dénommée:

- **Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal (RESOPP)**

Article 2 : Le Directeur de l'Agriculture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel.

**Le Ministre de l'Agriculture
des Biocarburants et de
la Sécurité Alimentaire**

Pour le Ministre de l'Agriculture
des Biocarburants et
de la Sécurité Alimentaire
et par Délégation
Le Secrétaire Général

Oumar TOP



Ampliations :

- Secrétariat Général du Gouvernement
- Ministère de l'Agriculture, des Biocarburants et de la Sécurité Alimentaire
- Tous gouverneurs
- Direction de l'Agriculture
- Tous DRDR
- Coopératives intéressées
- Archives

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DE L'AGRICULTURE
DIVISION DES SEMENCES

No 00156/MA/DA/DISEM

Dakar, le 19 NOV. 2010

LE CHEF DE LA DIVISION DES SEMENCES

Objet : Agrément de producteur de semences

Réf. : Lettre n°005 du 20 juin 2010

Monsieur le Directeur,

Après étude de votre dossier en référence portant avis favorable de la DRDR de Thiès, j'ai le plaisir de notifier au Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal (**RESOPP**), son agrément de producteur semencier.

Le présent agrément n'est valable que pour une année ou campagne agricole, mais reste reconductible de manière tacite pour autant que vous saurez vous conformer à la réglementation semencière en vigueur.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire **Monsieur le Directeur**, en l'assurance de mes sentiments distingués.

/-) **Monsieur le Directeur**
Du RESOPP
BP 501 RP Thiès

THIES

Ampliation : - DRDR Thiès

